



HAL
open science

La place du tiers-lieu Sainte Marthe (06) dans la transformation écologique et solidaire territoriale

Antoine Deroubaix

► **To cite this version:**

Antoine Deroubaix. La place du tiers-lieu Sainte Marthe (06) dans la transformation écologique et solidaire territoriale. Géographie. 2022. dumas-03788095

HAL Id: dumas-03788095

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03788095>

Submitted on 26 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport de fin d'étude de Master 2

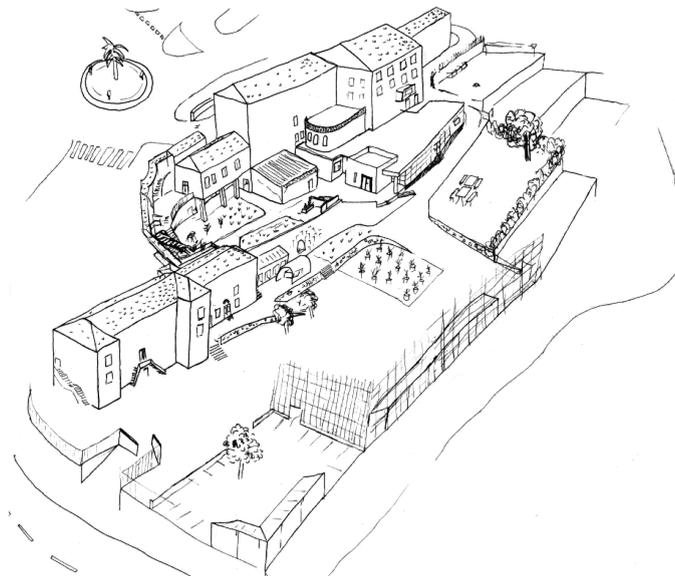
IDT²

Ingénierie du Développement Territorial et de la Transition

La place du tiers-lieu Sainte Marthe (06) dans la transformation écologique et solidaire territoriale

présenté par **Antoine DEROUBAIX**

antoine.deroubaix@live.fr



Septembre 2022

Stage effectué au tiers-lieu Sainte Marthe à Grasse, auprès de l'association Evaleco
sous la direction de Samuel Fallet, salarié Evaleco mission Intermédiation

samuel@evaleco.org

Tutrice pédagogique : Kirsten Koop

NOTICE ANALYTIQUE Rapport de fin d'étude

M2 IDT² –Ingénierie du Développement Territorial et de la Transition

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2021-2022

<p>OBSERVATIONS DU JURY</p> <p>A : Très bon rapport de fin d'étude B : Bon rapport mais avec des faiblesses sur quelques aspects C : Rapport acceptable présentant un intérêt particulier sur certains aspects</p> <p style="text-align: center;"><i>Précisions éventuelles sur les faiblesses et les forces du mémoire :</i></p> <p style="text-align: right; margin-top: 20px;">Signatures</p>

AUTEUR	NOM Deroubaix	PRÉNOM Antoine		
TITRE	La place du tiers-lieu Sainte Marthe (06) dans la transformation écologique et solidaire territoriale			
UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES & Institut de Géographie Alpine	Nom et prénom du Tuteur pédagogique Kirsten Koop	Nom de la structure dans laquelle le stage a eu lieu (et localisation) Evaleco - Grasse (06)	Nom et prénom du responsable professionnel présent dans le jury Samuel Fallet	
COLLATION	Nb. de pages 33	Nb. de volumes 1	Nb. d'annexes 0	Nb. de réf. biblio. 28
MOTS-CLÉS	transformation ; transition studies ; tiers-lieu			
TERRAIN D'ÉTUDE OU D'APPLICATION	Alpes Maritimes			
<p>RÉSUMÉ français</p> <p>J'ai réalisé un stage au sein d'un tiers-lieu militant dédié à la transformation écologique et solidaire, à travers différentes missions très variées, liées à la fois à des projets expérimentaux pour la transformation territoriale, et au fonctionnement quotidien d'un lieu collectif militant. La première partie du rapport présente ces missions et leur intérêt à la fois vis-à-vis du projet transformatif et pour mon projet professionnel. La deuxième partie est une analyse de ce projet transformatif et des problématiques liées à sa mise en œuvre dont j'ai pu être témoin lors de mon stage et à travers quelques entretiens.</p>				

Introduction	4
I - Présentation de mes missions	8
L'intermédiation sciences-sociétés	9
A.1 – La Rencontre	10
A.2 – Biotopie	11
A.3 – Recherche sur le Tiers-Lieu	12
Autres projets de recherche et développement pour la transition écologique et solidaire	13
B.1 – Fonctions sociales et environnementales du lieu	13
B.2 – Projet européen Erasmus+	14
B.3 – Prototypage d'un système de récupération d'eau de pluie low-tech	14
Actions collectives	16
Les particularités de mon stage dans ce tiers-lieu de la transformation écologique et solidaire	17
II - Le tiers-lieu Sainte-Marthe et la transformation écologique et solidaire	18
Les discours	19
A.1 Le récit du « collectif du cœur du commun » :	19
A.2 Plusieurs collectifs autour du tiers-lieu Ste Marthe	23
A.3 Un autre exemple au sein du « cœur du commun » : entretien avec Christophe	23
A.4 Et des récits plus éloignés : entretien avec A.	24
La mise en actes des narratifs	25
B.1 Economie de la réparation et économie de la transformation	25
B.2 Expérimentation et Gestion au tiers-lieu Ste Marthe	27
B.3 Tensions liées aux différents collectifs, à la perte du portage collectif du projet politique	28
B.4 La place de TETRIS dans le(s) territoire(s)	29

[N.B : Dans ce rapport, j'utilise une méthode d'écriture inclusive, pensée pour réduire l'invisibilisation des femmes dans la langue française tout en simplifiant la rédaction et la lecture. Il y a différentes manières de marquer l'inclusivité des genres. J'utilise le point « . » pour marquer le dédoublement du mot. Ainsi, vous trouverez des mots tels que « penseur.euses », qui peuvent se lire « penseuseuse » pour rendre le terme neutre, ou comme « penseurs et penseuses ». Les pronoms « iels » et « ceux » remplacent les pronoms qui désignent des groupes hétérogènes en termes de genre : « iels » pour « elles » et « ils », et « ceux » pour « celles et ceux ». De la même manière, le terme « toustes » remplace « tous et toutes ».]

Introduction

Les crises écologiques et sociales que nous traversons, et les prédictions concernant leur emballement à venir, ne sont plus à présenter. Si l'origine anthropique de la catastrophe climatique est largement acceptée aujourd'hui dans la société occidentale et ses institutions, il reste cependant encore de nombreux points, concernant ces différentes crises, qui ne font pas consensus et qui freinent considérablement l'action nécessaire pour les résoudre. Très notamment, les analyses systémiques désignant l'hégémonie de l'imaginaire capitaliste néolibéral comme cause actuelle et majeure de ces crises sont souvent ignorées par les décideurs publics et privés, qui préfèrent adresser ces problématiques à travers la responsabilisation des individus, en dépolitisant nonchalamment ces questions.

Face à ce constat, et au désespoir que m'inspire l'avenir que nous pavent les gouvernements occidentaux, j'ai choisi de réaliser le master IDT2 par conviction politique. Par volonté de participer à la transformation de nos sociétés, avec l'intuition – nourrie par des avis de proches, de figures et de penseur.euses de l'écologie politique – que le « territoire » est une notion centrale pour penser le changement, à l'heure des désillusions et de l'acceptation fataliste partagée par de nombreux.ses militant.es que ni l'état, ni les petits gestes du quotidien, ne pourront être forces de transformation suffisantes. Je rentre donc dans ces études avec l'idée que le « territoire » constitue l'échelle privilégiée pour amorcer des transformations locales mais impactantes ; que c'est un objet de travail crucial car il est le « commun » – sans le penser déjà avec ce terme-là – le plus évident pour (re)constituer une communauté, des échanges, des solidarités, du concernement commun... à une échelle accessible et appréhendable par tous, suffisamment proche des vécus, des relations, des émotions et de la matérialité de nos vies.

Assez rapidement, je m'intéresse aux actions et initiatives qui cherchent à faire communauté autour de la volonté de transformer leur territoire. Je m'éloigne en même temps des programmes de transition « top-down » ou trop institutionnalisés, qui ne me semblent pas satisfaisants, trop empêtrés dans des injonctions systémiques qui rendent impossibles le décalage *radical* qui me semble nécessaire pour une transformation effective vers plus de soutenabilité et de solidarité. Ainsi, je cherche à découvrir des initiatives citoyennes, plus ancrées dans leur territoire, et libres d'expérimenter et d'innover dans les marges ; ce qui m'amène rapidement à considérer l'importance des lieux supports – quelquefois vitrines – de ces projets. Ces lieux sont parfois appelés « tiers-lieux », et rentrent donc dans une catégorie de lieux très variés, qui gagnent rapidement en visibilité et en popularité auprès du public, des chercheur.es et des pouvoirs publics. Les tiers-lieux sont notamment vus comme des moteurs de développement territorial, d'innovations économiques, sociales, écologiques... (Besson 2018). Historiquement, la notion de tiers-lieu en France est empruntée au terme « third-place », introduit par le sociologue américain Ray Oldenburg (1989) (Burret 2013), où il étudie des lieux urbains « *hybrides [...] qui se situent entre l'espace public et l'espace privé* » (Besson 2018). Ce concept a évolué et a été repris différemment par de nombreux acteurs publics, associations, entrepreneurs... Si bien qu'il est très compliqué aujourd'hui d'en donner une définition à la fois rapide, précise et illustrée, et qui engloberait toutes les caractéristiques des différents lieux qui se font appeler « tiers-lieux ». Raphaël Besson donne une définition assez large dans un rapport rédigé pour le ministère de la transition écologique

et solidaire en 2018 : « *un espace ouvert, hybride et qui facilite la rencontre entre des acteurs hétérogènes, et la mutualisation de ressources aux services de projets individuels et collectifs. Il en ressort que les tiers lieux sont à la fois des espaces physiques dédiés au travail et aux activités collectives mais aussi des espaces sociaux d'échanges entre acteurs. A partir de ces fondamentaux, il existe un certain nombre de déclinaisons et de types de Tiers Lieux.* » (idem). Les types de tiers-lieux qui m'intéressent sont ceux que j'appelle des tiers-lieux militants, ou tiers-lieux transitionnels, tournés explicitement et de manière active vers la transformation pour plus de durabilité et de solidarités, c'est-à-dire portés par un projet politique – pas les tiers-lieux imprégnés d'imaginaire néo-libéral, le plus souvent structurés autour du coworking et de l'entreprenariat, et qui ne cherchent pas la rupture et la transformation.

Sans que je ne connaisse parfaitement les tiers-lieux, je souhaite construire un projet professionnel et militant autour de la création d'un lieu collectif d'alternatives écologiques et solidaires, de luttes, de culture, de politique locale... J'ai donc choisi de réaliser mon stage de fin d'étude du Master 2 IDT2 dans une structure assez similaire à celle que je voudrais participer à créer.

Je ne recherche donc pas dans ce stage une expérience professionnelle conventionnelle. Je sais déjà que j'envisage mon projet professionnel hors de ces cadres, parce que je ne crois pas en leur capacité à amener du changement : leur objectif n'est que très rarement une visée transformative et militante, et je suis persuadé que même dans le cas contraire, les manières de faire imposées par ces cadres empêchent tout décalage nécessaire à la transformation (absence de droit à l'erreur, donc à l'expérimentation ; logiques gestionnaires ; peur de l'informel...). Cette idée est théorisée au sein de la perspective multi-niveaux, un cadre théorique « *multi-dimensionnel et systémique* » formulé par Franck Geels (Geels 2002) pour penser et analyser les transitions sociotechniques à large échelle (International Science Council 2019). Dans ce cadre conceptuel, les transformations de société sont vues comme des processus qui s'opèrent au fil du temps, et que l'on peut analyser à trois échelles, qui interagissent :

- Le « paysage », au niveau macro, est le contexte exogène dans lequel évolue la société : on y considère par exemple le changement climatique, les évolutions de la démographie, les relations géopolitiques, les guerres...
- Le « régime sociotechnique », au niveau méso, est composé de toutes les normes explicites, implicites et institutionnelles qui font – et qui sont produites par – les systèmes économiques, politiques, culturels, scientifiques, industriels...
- La « niche », au niveau micro et local, est l'échelle à laquelle apparaissent les innovations radicales apportées par des acteurs vus comme des « outsiders » - entrepreneur.euses, activistes... Les niches sont des « *espaces protégés qui abritent les innovations radicales de la sélection du marché dominant et qui nourrit les processus d'apprentissage et de développement* » (International Science Council 2019).

Le régime est dynamiquement stable. Les innovations en son sein sont graduelles et non-transformatives, à cause de différents mécanismes sociaux, cognitifs et institutionnels de stabilisation, qui aveuglent les acteurs sociaux en leur empêchant de penser les changements possibles, ou qui rendent difficiles – voire impossibles – les actions de changement radical. Lorsque *conjointement*, le paysage et les innovations de niches exercent une pression

suffisante sur le régime, celui-ci est déstabilisé. S'ouvrent alors des fenêtres d'opportunité dans lesquelles les innovations de niche peuvent se diffuser, et reconfigurer le régime existant.

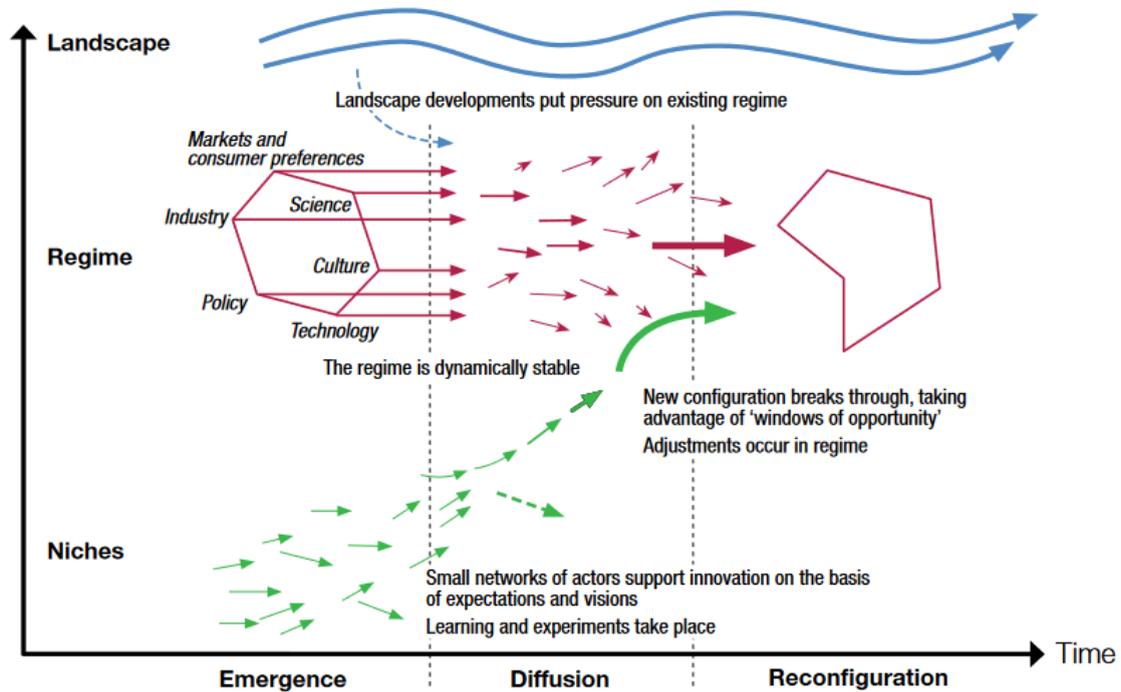


Figure 1 : « *The MLP* » (Multi-Level Perspective), tirée du Knowledge Brief : Frameworks for understanding transformations to sustainability (International Science Council 2019).

Je recherche donc, dans ce stage à :

- Explorer un projet de l'ordre d'une « niche d'innovation », comme entendu dans la perspective multi-niveaux ; voir ce qu'est la réalité professionnelle et quotidienne de ce genre de projet, et la place qu'il peut réellement prendre dans une transformation de société.
- Découvrir le fonctionnement d'une initiative transformative du territoire, tournée vers le public et les acteurs du territoire – pas un « éco-lieu » qui expérimente des alternatives de manière plus renfermée sur soi, mais bien un projet transformatif.
- Découvrir l'incarnation d'un tel projet dans un « tiers-lieu » militant.
- Découvrir des manières de faire et de s'organiser décalées, au plus proche de ce que j'ai pu connaître dans les milieux militants que j'ai pu côtoyer, mais cette fois-ci dans un milieu plus institutionnalisé, légal, professionnel. Comment sont développées dans ce cadre les idées d'autogestion, de collectif, horizontalité, attention au vivant non-humain et aux oppressions entre humain.es au sein du collectif, sobriété, recyclage et réparation, liberté d'expérimentation... ?
- Tenter d'analyser comment ces différents éléments sont imbriqués et gérés par les acteurs du tiers-lieu, quels sont les freins et les moteurs de l'action, de l'innovation et de la transformation.
- Plus particulièrement, tenter de voir quelle place a le lieu au sein de son territoire, les relations avec les institutions locales et supra-locales, quelles dynamiques

d'inter-influence on peut observer, et comment il participe à la transformation de son territoire.

- Me constituer une expérience professionnelle dans le domaine associatif militant pour la transition écologique et solidaire, et trouver une porte d'entrée dans ce monde professionnel précis.

J'ai eu la chance de trouver le Tiers-lieu Sainte Marthe, « tiers-lieu de la transformation écologique et solidaire », et de pouvoir y entrer via une mission de service civique auprès de l'association Evaleco, qui anime le tiers-lieu. C'est une association d'éducation populaire au développement durable et d'accompagnement à la transition écologique, qui propose de nombreux ateliers ouverts au public, des animations d'évènements et des formations. Le tiers-lieu Ste Marthe est situé au sein d'un quartier politique de la ville (QPV) de Grasse, dans les Alpes-Maritimes. C'est un ancien couvent, implanté sur un terrain de 9500 m², et géré par la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) T.E.T.R.I.S, ce qui signifiait jusque récemment « Transition Écologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale ». Aujourd'hui, le terme de « Transition » a été remplacé par celui de « Transformation », afin d'affirmer l'approche radicale de TETRIS, qui ne souhaite plus utiliser un terme suggérant aujourd'hui un changement jugé trop faible et insuffisant face aux enjeux écologiques et sociaux. Cette SCIC regroupe aussi bien des particuliers que des entreprises de l'ESS, des associations telles qu'Evaleco, et des collectivités territoriales, dont la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG). Au tiers-lieu Ste Marthe, labellisé Fabrique Numérique de Territoire en 2019, la SCIC et Evaleco travaillent à l'expérimentation d'outils divers (techniques, juridiques, sociaux, organisationnels...), structurés notamment autour d'un « *dialogue entre deux transitions* » (<http://scic-tetris.org/>). Sur le tiers-lieu, ces deux structures regroupent plusieurs personnes, espaces et projets en commun. Les espaces sont très variés, avec notamment un centre de recherche socio-territoriale, un FabLab, des espaces de médiation numérique, des espaces agricoles, des ateliers de bricolage, de travail du bois, de réparation de vélo, de couture...

TETRIS porte depuis peu un deuxième tiers-lieu, « Les Grandes Roches », à Gréolières dans les Alpes Maritimes, dans un milieu bien plus rural et montagnard que Sainte-Marthe. Ce tiers-lieu a tout récemment été labellisé Manufacture de Proximité par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT). La SCIC y développe une approche de la transformation plus orientée vers l'agriculture, le tourisme durable et la formation à l'éco-construction.

Dans ce rapport de fin d'études, je vais donc décrire les missions que j'ai pu réaliser durant mon stage au sein du tiers-lieu Sainte Marthe, et tenter d'analyser ce qui, dans le contenu comme dans les manières de faire de mes missions, est innovant, décalé par rapport aux cadres conventionnels. J'analyserai l'importance de l'engagement demandé et mis en œuvre par les personnes qui font le tiers-lieu, et qui est très lié à la visée militante, politique et transformative du projet ; la place de la notion de collectif et tout ce qu'elle implique en termes d'entraides, de réciprocité, d'engagement... mais aussi de versatilité ; de l'expérimentation, de la liberté de tester, et de l'obligation de moyens plus que de résultats ; de l'informel et de ses liens avec l'expérimentation libre ; de la liberté de « bifurquer », qui

est très importante dans l'évolution de mon stage ; et de la recherche explicite du décalage, du « pas de côté ».

Dans la deuxième partie de ce rapport, j'interrogerai les rôles de la SCIC TETRIS et de ses deux tiers-lieux – et plus particulièrement Sainte Marthe, puisque c'est principalement là que j'aurais travaillé – vis-à-vis des objectifs de transformation écologique et solidaire de la SCIC.

Pour cela, je chercherai d'abord à interroger les discours du collectif (discours mis en avant, communiqué) et des personnes qui font ces tiers-lieu, à propos du ou des rôles *visés* pour TETRIS dans la transformation écologique et solidaire. Cela implique notamment de questionner les représentations liées cette transformation, qui conditionnent notamment l'imaginaire des possibilités de sa réalisation, et donc les moyens d'action envisagés. J'ai réalisé ce travail dans un contexte de remise en question des actions et des rôles du tiers-lieu, et où s'entame une réflexion collective sur son avenir. En plus de ces mouvements dans les représentations et dans les objectifs du collectif et des individus, les discours et points de vue sur ces questions sont pluriels, notamment parce que toutes les personnes qui font ce tiers-lieu ne le font pas de la même manière ni pour les mêmes raisons – militantisme, curiosité, remobilisation, chaleur du collectif... Je n'ai pas pu interroger tous les discours, mais je montrerai qu'il n'y a pas un discours unique, d'un seul et même collectif au sein de la SCIC.

Je tenterais ensuite d'analyser les éléments qui « frottent » avec le narratif lors de sa mise en action, et qui, en plus d'amener des divergences entre le récit et la réalisation, font ressortir des tensions souvent structurantes de l'action sociale transformative. J'explorerai ainsi les tensions entre les tentations à la réparation de ce et ceux que le système dominant abîme et les objectifs de transformation de ce même système. Puis je m'intéresserai à celles qui émergent entre les volontés d'expérimentation libre et les besoins de gestion liés à la croissance de la structure. Dans un troisième temps, j'analyserai les problèmes liés à des différences de connaissance et d'implication dans le projet politique qui fonde TETRIS au sein des membres du tiers-lieu de Ste Marthe. Enfin, je présenterai les liens établis entre la SCIC et le territoire dans lequel elle évolue, et leurs influences sur ses rôles transformatifs.

I - Présentation de mes missions

Afin de pouvoir réaliser mon stage de fin d'études du master IDT2 au sein du tiers-lieu Sainte Marthe, celui-ci prend la forme d'un service civique pour Evaleco. C'est une forme administrative (je suis officiellement en service civique, et donc indemnisé en grande partie par l'état, je suis des formations liées au programme service civique...), mais surtout de statut au sein du tiers-lieu : je suis en mission de service civique au même titre que les autres volontaires en service civique (VSC) sur le lieu, et c'est ce statut qui va principalement conditionner mon expérience ici.

En tant que VSC, je suis recruté sur une mission thématique particulière, qu'on m'explique être ma « *porte d'entrée dans le tiers-lieu* » ; ce qui signifie qu'au-delà de ce cadre, je dispose de la liberté de « *bifurquer* », c'est-à-dire de m'intéresser à d'autres sujets et de m'engager dans d'autres projets si je le souhaite. De plus, le travail au tiers-lieu consiste aussi en de

nombreuses missions collectives pour participer à son fonctionnement ou à son développement.

A) L'intermédiation sciences-sociétés

Je « rentre » donc par la mission intitulée « Intermédiation Sciences-Société », où je suis encadré par Samuel Fallet, salarié d'Evaleco et qui travaille sur différents projets de recherche et d'intermédiation.

L'intermédiation sciences-société a pour objectif de « *populariser les enjeux politiques et scientifiques de la reconnaissance des recherches citoyennes* », ainsi que d'engager « *une mutation des pratiques professionnelles, des rapports aux savoirs et aux lieux de production des connaissances dans un but d'enrichissement mutuel* » (Injep 2020) à travers la co-construction de connaissance entre professionnel.les et non-professionnel.les de la recherche. Cette démarche d'éducation populaire utilise différentes méthodes pour que ces acteurs se décalent de leur position « d'expert.e » ou de « profane », afin qu'émerge du collectif des connaissances nouvelles. Elle pose le postulat de l'égalité en dignité des savoirs, qu'ils soient ceux d'experts ou non. La mission de VSC en intermédiation consiste a priori dans le fait de participer aux différents processus de recherche menés par le tiers-lieu, et qui ont lieu en son sein et/ou à propos de lui et des acteurs qui le composent. Elle demande aussi de s'intéresser aux différentes formes de savoirs échangés sur le lieu – principalement de manière informelle ; et de faciliter l'intégration des citoyen.nes dans des démarches de recherche collectives. J'ai choisi d'entrer dans le tiers-lieu par cette mission, car je considère que les enjeux de l'intermédiation sont fortement liés à ceux de la transformation, et notamment de la transformation d'un territoire.

Marcel Jollivet affirme, dans un numéro de la revue d'éducation populaire Les cahiers de l'action (Injep 2020), que l'intermédiation est « *un dispositif pour la transition écologique et solidaire* ». Il indique qu'elle « *tire sa portée critique du courant plus large dans lequel elle s'inscrit : la remise en cause du capitalisme dans sa forme contemporaine en raison des risques que celui-ci fait encourir à l'humanité et des problèmes de société qu'il crée. L'angle d'attaque de cette critique est d'imputer ces risques et problèmes à un hiatus qui n'a cessé de se creuser entre l'univers (dominant) des connaissances scientifiques et techniques, qui est à la base des innovations et des changements sociétaux, et celui (largement disqualifié) des savoirs et savoir-faire qui sont, eux, à la base des expériences de vie des gens* ». Et selon lui toujours, cette disqualification de ces derniers savoirs et savoir-faire et la légitimation uniquement des sciences techniques, ont pour conséquence que « *le mode de vie des gens et, plus largement, la physionomie d'ensemble de la société, sont ainsi, via l'innovation, autoritairement placés sous la tutelle du laboratoire via l'industrie.* ».

La recherche participe à construire nos représentations du monde, et donc les possibilités que l'on envisage dans les choix que nous faisons, individuellement et collectivement. L'intermédiation permet de créer de la connaissance autre, qui « [rompt] avec l'évolution allant dans le sens d'une emprise croissante du complexe scientifico-technique dominant » (Injep 2020), que l'on peut considérer comme une des principales causes des crises écologiques et sociales que l'on connaît aujourd'hui. De plus, cette démarche permet aussi d'investir les citoyens dans une curiosité et un regard critique sur les productions de la recherche, et donc de faciliter l'émergence de dynamiques individuelles et collectives plus conscientes des enjeux collectifs et des modes d'actions possibles concernant la

transformation écologique et solidaire de leur territoire. Pour Evelyne F. Lhoste, dans cette même publication des Cahiers de l'action, les activités d'intermédiation sont essentielles pour que les tiers-lieux fassent véritablement partie d'un « *écosystème local d'innovation pour les transitions* » et participent à la transformation de leur territoire. Sans cela, « *un atelier de prototypage centré sur la technologie (de type fablab)* » ne peut pas constituer un « *tiers-lieux de recherche (citoyenne) et d'innovation (élargie)* » à visée transformative.

Dans le cadre de cette mission, je participe à différents projets déjà entamés lors de mon arrivée dans le tiers-lieu.

A.1 – La Rencontre

La Rencontre est un projet de spectacle issu d'un processus d'intermédiation particulièrement réussi et fructueux, s'appuyant notamment sur l'intermédiation entre art et recherche.

Pour le collectif du tiers-lieu Sainte Marthe, l'art et la culture sont essentiels lorsqu'on approche le développement durable de manière systémique, et sont nécessaires à la déconstruction et reconstruction des imaginaires. Depuis 2021, le tiers-lieu expérimente, avec le soutien de la DRAC PACA, l'entrelacement de recherches d'artistes avec celles menées par le collectif autour des transitions et de la relation au vivant. C'est dans ce cadre qu'une équipe du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) est venue au tiers-lieu Sainte Marthe pour une immersion d'une semaine, afin de compiler dans un ouvrage 20 ans de leurs travaux sur les coopérations territoriales. Au cours de cette semaine, la rencontre s'est faite entre les chercheur.es de l'UMR SENS (Montpellier), des artistes professionnel.les et les « tierslieusard.es » (bénévoles, bénéficiaires de formations, volontaires en service civiques, chercheur.es...) avec l'envie de travailler ensemble à un projet entre art et recherche. Pendant 6 mois, le tiers-lieu Sainte Marthe, 4 chercheur.es du CIRAD et deux compagnies artistiques ont imaginé et structuré un récit commun sur les coopérations territoriales et le vivre ensemble. Cette intermédiation a abouti à l'écriture de la trame d'un spectacle, nommé « La RENCONTRE », un récit qui a pris son autonomie de l'ouvrage des chercheur.es du CIRAD (pas une phrase n'en est tirée) pour n'être que le fruit du croisement des savoirs et des expériences de ce groupe mixte et interdisciplinaire. Le spectacle en lui-même, en plus d'être le résultat d'un processus d'intermédiation, se veut en être un outil à son tour. L'objectif est de donner à vivre aux spectateur.ices des problématiques de saturation d'un territoire commun et de besoin de réorganisation du vivre-ensemble en son sein, notamment en concentrant le regard et les considérations sur les relations avec les non-humains de ce territoire. En amenant les spectateur.ices à chercher des solutions communes durant le spectacle, puis en organisant des discussions collectives à sa suite, ce projet a pour ambition de faire naître collectivement et en intermédiation, dans les territoires, de nouveaux récits sur nos manières de vivre ensemble sur un territoire commun.

Cependant, si la trame de ce projet a été jusque-là élaborée entièrement bénévolement, il semble nécessaire de trouver aujourd'hui des financements pour créer le spectacle, pouvoir mettre en action ce qui a été projeté jusque-là. Lorsque ma mission débute, le projet est en grande partie en sommeil. Les compagnies artistiques qui élaborent le spectacle à partir de la trame ont très peu de temps à y consacrer, et il n'y a pas eu d'animation du groupe de partenaires qui travaillent sur le projet depuis quelque temps. J'aide donc Samuel Fallet et Michaël Six, de la compagnie de danse Bakhus, à relancer une dynamique de création. Pour

cela, nous avons élaboré un dossier de demande de subventions adressé à des organismes culturels tels que la DRAC PACA ou d'autres organismes plus portés sur le dialogue entre arts et sciences (réseau TRAS, fondation Carasso...). Cet exercice me fait découvrir le montage d'un dossier de subventions culturelles régionales ou nationales, la budgétisation d'un projet de résidence, certaines façons de dialoguer entre organisme culturel, artistes, institutions culturelles – et l'importance dans ce dialogue de la connaissance des acteurs en jeu, ainsi que des relations avec ceux-ci. L'exercice nous permet aussi de mieux préciser un projet monté avec plusieurs acteurs et modifié de nombreuses fois, donc finalement assez imprécis. Mais surtout, je découvre certaines manières de naviguer entre les cadres imposés par les organismes de financement conventionnels et les décalages d'un projet innovant qui émerge du tiers-lieu Sainte-Marthe : comment trouver des financements pour une résidence artistique au sein d'un tiers-lieu, pour un projet de danse, théâtre et intermédiation à la fois, qui associe des acteurs associatifs, des artistes professionnel.les de la danse installés en PACA, d'autres du théâtre installés en région Parisienne, ainsi que des publics volontaires (les tierslieusard.es) ? Les financements culturels conventionnels étant principalement sectorisés en fonction des disciplines et de la géographie (surtout concernant les importants financements des DRAC). Il est nécessaire de faire des montages particuliers pour tenter de trouver de la liberté, chercher des réseaux de financement plus alternatifs ; ou à défaut, découper le projet par bouts conformes aux cadres demandés, qui seront « recollés » ensuite par du travail principalement bénévole. Et parallèlement, comment adapter aux organismes conventionnels le vocabulaire particulier, les concernements et les manières de faire décalées des acteurs du tiers-lieu – sur les « non-humains », l'approche par les communs, l'éducation populaire, l'intermédiation... ? C'est à nouveau un jeu d'équilibriste entre l'affirmation de nos particularités et l'adaptation aux cadres rigides des institutions.

A.2 – Biotopie

Biotopie est un projet de mise en valeur de la vie des sols, par l'écoute et l'observation directe ou indirecte des êtres vivants qui peuplent les sols. C'est un projet d'intermédiation centré autour de la Recherche et Développement (R&D) de capteurs et méthodes pour rendre visible cette vie que l'on ignore la majorité du temps, et que l'on malmène et détruit régulièrement – par l'utilisation intensive de produits phytosanitaires, par d'autres types de pollution des sols, de l'eau et de l'air, par l'artificialisation croissante des sols... Pourtant, cette vie est une des conditions premières de notre existence : ces êtres façonnent le sol, l'aèrent, le digèrent, le transforment et le rendent finalement fertile, propice à donner naissance à d'autres êtres vivants, et notamment les végétaux qui nous nourrissent. Biotopie a pour objectif de donner une dimension sensible et identifiable à cette interdépendance qui nous lie à des vivants non-humains.

Comment faire en sorte d'entendre les vers de terre ? Comment rendre compte du foisonnement et de l'immense diversité de la vie dans le sol d'une forêt, face à la désolation d'une terre d'agriculture intensive ? La R&D, au cœur du projet, est réalisée en intermédiation avec le collectif de Sainte-Marthe, des artistes, et des personnes extérieures intéressées. Sont invité.es à y participer toutes les personnes qui le souhaitent, sous le format de « workshops » où les objectifs du projet sont réexpliqués, et où les savoirs de chacun.es permettent de développer des outils et des méthodes innovantes.

Ce projet est financé par la fondation Carasso, dans le cadre de l'appel à projet « Nourrir le monde » 2021. J'ai contribué à une première semaine de workshop, où j'ai participé à réfléchir aux dispositifs de sensibilisation, ainsi qu'au développement de premiers outils-tests,

avec un rendu public en fin de semaine sur le tiers-lieu, lors d'un évènement autour des sols vivants et du compostage. Lors de cet évènement, j'ai animé un stand d'écoute d'enregistrements sonores de différents sols, à priori plus ou moins « vivants », réalisés avec un micro développé sur le tiers-lieu.

Si j'ai pu m'investir sur ce projet au début de ma mission, je n'ai pas donné suite à cet investissement car j'ai « bifurqué » sur d'autres projets.

A.3 – Recherche sur le Tiers-Lieu

L'équipe d'intermédiation (Samuel Fallet et les VSC en mission intermédiation) mène des recherches sur les manières que les différentes personnes ont de vivre le tiers-lieu. Ces recherches servent à produire des connaissances sur les parcours des gens au sein d'un lieu où il y a de grandes libertés, très souvent des « bifurcations », et où énormément des échanges se font de manière informelle. Mais ces recherches sont aussi des dispositifs d'intermédiation, car elles sont réalisées via des méthodes pensées aussi comme des outils de réflexivité individuelle pour les personnes qui participent (animateur.ices de l'outil et participant.es) et de communication entre les membres du collectif. Et les participant.es sont invitées à participer au-delà de l'exercice type « entretien ». La production de connaissance qui en découle est réalisée en commun, notamment à travers des séances de travail collectif pour synthétiser les matériaux obtenus. Ainsi, elles sont potentiellement sources de mouvement au sein des parcours individuels comme du collectif. Par exemple, un des outils, appelé « Bermudes », demande aux participant.es de parler de leurs parcours dans les différents pôles de l'association Evaleco (numérique, agricole, bricolage...), et de discuter collectivement de leur vécu, de leur implication et de leurs motivations. Cet outil, en plus de constituer un matériau de recherche sur le fonctionnement du tiers-lieu, permet aux participant.es de penser explicitement leurs différents parcours, de connaître les vécus d'autres participant.es et d'être alimenté.es par les retours des autres pour penser son propre parcours autrement. Cela peut être source de reprise de confiance en soi (par exemple, par l'identification explicite de compétences développées sur le tiers-lieu); d'une meilleure connaissance des autres personnes du collectif et de nouveaux liens; de motivation pour explorer et participer à des activités encore ignorées sur le tiers-lieu, ou pour devenir moteur dans certaines autres...

J'ai participé à l'animation de deux de ces outils : Bermudes, décrits-ci-dessus, ainsi qu'un outil de cartographie des parcours individuels et des toponymies au sein des différents espaces du tiers-lieu.

B) Autres projets de recherche et développement pour la transition écologique et solidaire

Si l'intermédiation est une mission que se donne le tiers-lieu notamment à travers l'animation de cet objectif par l'équipe d'intermédiation science-société, c'est aussi et avant tout une méthode utilisée autant que possible dans tous les projets de R&D menés par le centre de recherche du tiers-lieu. J'ai pu m'investir dans deux autres projets de R&D qui ne relèvent pas directement de la mission d'intermédiation.

B.1 – Fonctions sociales et environnementales du lieu

La SCIC TETRIS n'est pas propriétaire de Sainte Marthe. L'ordre religieux qui possède cet ancien couvent prête le foncier à la SCIC via un commodat, ce qui signifie que le

contrat qui permet à TETRIS de rester dans ces locaux est très précaire : si le propriétaire vend le lieu, TETRIS devra le libérer en quelques mois seulement. Or, l'ordre a justement besoin de vendre le lieu, mais souhaite que le propriétaire suivant continue de l'utiliser pour des actions de solidarité (dans la continuité de son histoire). TETRIS ne souhaite pas racheter Sainte Marthe pour en devenir propriétaire. La relation avec le lieu que crée le commodat lui convient tout à fait. C'est une relation non pas de propriété ni de location – c'est-à-dire de simple utilisation – mais *d'obligation de prise de soin du lieu* – c'est-à-dire de considération et d'attention aux interdépendances qui lient TETRIS, les tierslieusard.es et le lieu.

Toutefois, la SCIC aimerait lever le statut précaire que revêt cette relation aujourd'hui. Pour cela, le centre de recherche prototype une stratégie de rachat innovant du lieu, à travers une structure extérieure à TETRIS et avec le soutien de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT). Cette stratégie nécessite notamment l'expérimentation d'un montage juridique innovant, inspiré des Obligations Réelles Environnementales (ORE), qui permettent d'imposer la préservation d'espèces ou de milieux sur un terrain à tous ses différents propriétaires sur une période de plusieurs années. Ici, TETRIS cherche à introduire dans le droit français des Obligations Réelles d'Intérêt Collectif (ORIC). A la manière des ORE pour la préservation des aménités environnementales et écologiques d'un lieu, les ORIC permettraient de conférer des droits au lieu pour assurer sur le long terme la préservation de ses « *fonctions* » – ou « *aménités* » – sociales.

Au-delà du simple fait de faciliter la pérennité de la présence de TETRIS à Sainte Marthe, cette expérimentation permettrait surtout d'assurer que ce lieu continue de servir l'intérêt collectif, plutôt que l'intérêt de privés. Une grande partie des projets d'ESS et de tiers-lieux aujourd'hui prennent place dans les interstices fonciers ouverts par l'urbanisme transitoire, et sont donc confrontés à une grande précarité et une impossibilité de penser des projets sur le long terme. Ce montage, s'il fonctionne, pourrait constituer une piste pour d'autres collectifs dans la même situation.

Si le montage juridique a été élaboré avec des juristes, il reste nécessaire d'identifier les fonctions sociales et environnementales de Sainte Marthe, afin de dresser la liste de ce qu'il faut préserver. Un inventaire des espèces présentes sur le site est en cours de réalisation. Je participe, avec d'autres membres du collectif, à l'élaboration d'un protocole d'enquête qui permettrait de déterminer les fonctions sociales du lieu et leurs liens dynamiques avec ses aménités environnementales.

B.2 – Projet européen Erasmus+

TETRIS participe à un projet européen Erasmus+, en partenariat avec des organismes espagnols, italiens et allemands, pour développer des outils d'identification de compétences dans les domaines de la réparation, du recyclage et du réemploi, acquises de manière informelle. L'objectif est de permettre à des publics souvent éloignés de l'emploi d'identifier des compétences qu'ils pourraient considérer comme acquises ou à travailler. Cela dans le but de leur permettre de gagner confiance en elleux et d'imaginer plus facilement développer leurs compétences et s'investir dans ce domaine-là, de penser peut-être à passer des certifications par la suite, et/ou d'identifier des compétences qui pourraient les aider, malgré le manque de certification, à trouver un emploi. Au tiers-lieu Ste Marthe, nous participons à prototyper certains de ces outils, notamment à partir de matériaux de recherches menées sur le tiers-lieu à propos des pratiques de réparation et de recyclage sur le site et dans d'autres milieux collectifs. Je travaille plus particulièrement sur l'adaptation d'un outil / jeu appelé « Bermudes », créé à l'origine pour les travaux de recherche au sein du tiers-lieu de l'équipe

d'intermédiation et décrit plus haut. Une fois le premier temps de prototypage réalisé, nous participerons à différents workshops avec les partenaires européens – à Berlin et au tiers-lieu Ste Marthe – afin d'expérimenter ensemble les différents outils imaginés et de les améliorer.

B.3 – Prototypage d'un système de récupération d'eau de pluie low-tech

Très peu de temps après le début de mon stage, les problématiques liées à la sécheresse ont commencé à être discutées au sein du tiers-lieu. Les annonces de sécheresses graves à venir cet été, et l'idée que le réchauffement climatique ne ferait qu'empirer ces périodes à l'avenir, ont été une préoccupation centrale de plusieurs discussions auxquelles j'ai pu participer, notamment concernant la production agricole du tiers-lieu. Pour plusieurs personnes du tiers-lieu, le fait de pouvoir produire de la (bonne) nourriture est un des enjeux de bases d'une transition écologique, notamment pour créer des « équivalents de richesse » non monétaires et pouvoir poser efficacement la question d'une refonte de nos modes de vies et de nos représentations du « confort ». Seulement, le manque d'eau pour arroser les cultures est le premier obstacle, dans la région, à une production agricole, notamment maraîchère. Alors que les membres du tiers-lieu souhaitaient agrandir les zones cultivées du tiers-lieu, ce projet est finalement resté en attente pour cause de manque d'eau.

J'ai été directement touché par l'enjeu de la sauvegarde de l'eau, qui m'est apparu essentiel et encore mal adressé par le tiers-lieu, alors que je pressentais que plusieurs choses pouvaient être rapidement mises en place. J'ai d'abord réfléchi à des manières de récupérer les eaux usées de la cuisine, et des douches... Jusqu'à ce qu'on m'indique qu'un financement issu du plan de relance était encore inutilisé, et devait servir à l'irrigation des zones agricoles du tiers-lieu. J'ai donc pu considérer la possibilité de récupérer l'eau de pluie issue des nombreux mètres carrés de toiture du tiers-lieu, en récupérant une partie de ce financement pour l'investissement de matériel de récupération d'eau de pluie. Pour ce faire, nous avons pensé, avec l'aide de François, Alban et Romain, un système *low-tech* de récupération d'eau de pluie, de stockage de cette eau et d'irrigation, basé notamment sur l'énergie gravitaire. Cette approche low-tech a notamment permis d'économiser une grande partie du financement en utilisant des cuves usagées issues de l'industrie de l'arôme, au lieu d'acheter des cuves neuves. J'ai porté ce projet à travers son design, le montage d'un nouveau devis adapté à l'enveloppe financière prévue, et à présent sa mise en place et son fonctionnement.

Ce système est un prototypage d'une solution « low-tech », c'est-à-dire sobre en énergie et en matériaux, simple (en opposition aux systèmes de plus en plus complexes valorisés par l'approche « high-tech »), facile à réparer et donc la plus durable possible. Mais surtout, c'est une solution simple, très peu coûteuse et adaptée au territoire, qui est caractérisé notamment par des pluies rares mais très intenses et une pente importante, qui permet de penser un système passif, sans énergie électrique ; ainsi que par une présence de l'industrie de l'arôme, qui permet de récupérer de nombreuses cuves 1000L considérée comme des « déchets ». C'est donc, finalement, une solution aux problèmes de sécheresse facilement diffusable sur le territoire. Nous avons pour objectif de réaliser un document publié en libre accès sur internet qui permettra la transmission et l'amélioration par d'autres de ce système – peut-être via un article pour le Low-Tech Lab par exemple.

Je n'aurais pas pu porter ce projet éminemment technique et où les connaissances me manquent sans l'aide importante du collectif, à la fois sur l'apport de connaissances et sur une motivation forte pour mener ce projet à terme. L'apprentissage nécessaire par lequel je suis passé a pris forme de manière informelle, à travers des échanges épars et des recherches individuelles. Je pense que c'est notamment cette forme non-normée d'approche de ce

problème technique qui nous a permis de penser une solution innovante et low-tech. Le premier système qui avait été pensé pour stocker de l'eau et irriguer le tiers-lieu avait été proposé par un professionnel, et ne correspondait en réalité pas aux spécificités, besoins et objectifs du lieu.

Mes savoir-faire acquis en master m'ont notamment permis de réaliser une carte vectorielle et géoréférencée du tiers-lieu en vue du dessus verticale, qui n'existait pas avant cela, et qui m'a été nécessaire pour penser l'implantation du système et estimer les longueurs de tuyau nécessaires pour distribuer le stockage de l'eau sur le tiers-lieu. Ce plan est maintenant disponible sur le cloud de TETRIS, et accessible à toutes les personnes du tiers-lieu qui le souhaitent.



Figure 2. : Plan géoréférencé du tiers-lieu Sainte Marthe à Grasse (06)

C) Actions collectives

Travailler au tiers-lieu Sainte Marthe signifie aussi travailler en collectif et pour le collectif. Cela implique donc de s'investir dans de nombreux projets et nombreuses activités variées – comme en témoigne la longue présentation des principaux projets dans lesquels je me suis investi ; mais aussi de participer aux tâches collectives qui font « tourner » le lieu

quotidiennement, et aux chantiers collectifs qui permettent de concrétiser certains projets au sein du tiers-lieu.

Les tâches collectives consistent par exemple dans le fait de faire fonctionner une épicerie solidaire, d'arroser le potager du tiers-lieu, de prendre soin des poules, de participer à la confection du repas de la cantine participative, de tenir l'accueil du tiers-lieu... Ce sont des tâches quotidiennes qui, pour fonctionner, doivent être portées à tour de rôle par – idéalement – tous les membres du tiers-lieu.

Les chantiers collectifs sont des activités de fonctionnement ou d'aménagement du tiers-lieu, qui nécessitent un certain nombre de personnes, et qui permettent d'avancer un projet, souvent de long terme (comme la rénovation du site, la mise en culture de zones du tiers-lieu...), ou un projet urgent (accueil de groupes de personnes de l'écosystème tiers-lieu).

D) Les particularités de mon stage dans ce tiers-lieu de la transformation écologique et solidaire

Comme évoqué ci-dessus, un poste au sein du tiers-lieu Ste Marthe ne peut pas se réduire à une mission, car c'est un environnement avant tout collectif. Mais au-delà de cette conséquente « versatilité » de l'activité, ce milieu implique surtout une manière de travailler en collectif, et donc de participer aux réflexions sur des projets qui ne nous concernent peut-être pas directement, mais qui regardent le collectif ; ainsi que de s'entraider au quotidien et de manière non-structurée, non-formelle, au fil des besoins et des disponibilités de chacun.e, pour que le collectif avance. C'est-à-dire : s'engager pour le collectif et que le collectif s'engage pour nous. Cette vision de l'engagement, nous le verrons dans la deuxième partie de ce rapport, est très liée au projet politique transformatif porté par TETRIS. C'est à la fois une condition de son fonctionnement – sans engagement des membres, le collectif n'existe pas véritablement – et une des finalités du projet, qui est de créer des espaces de libertés et d'engagement collectif. En fonction des espaces et des groupes au sein du tiers-lieu, cet engagement – et, parallèlement, le concernement vis-à-vis du projet politique du tiers-lieu – est plus ou moins présent, et nécessite donc parfois des interventions hebdomadaires pour rappeler son importance dans le fonctionnement de tout le tiers-lieu. Notamment lors des réunions de site qui doivent regrouper toutes les personnes présentes afin de discuter collectivement de l'organisation au sein du tiers-lieu et partager des informations. Cette dimension collective – ses apports et ses complications – a été centrale durant tout mon stage, et est l'un des points importants que je cherchais à expérimenter dans un milieu professionnel.

Les libertés individuelles garanties par le collectif sont nombreuses au tiers-lieu, et les volontaires en service civique peuvent notamment – voir, son encouragé.es à – « bifurquer » au cours de leur mission au sein du lieu. Cette liberté a été là aussi un élément important de mon parcours au sein du tiers-lieu, qui m'a permis de m'investir dans le portage du projet de récupération d'eau de pluie, ce qui n'avait a priori rien à voir avec ma mission initiale d'intermédiation sciences société. Cette versatilité, entre des projets plus intellectuels et ce projet qui est vite devenu technique et plus dans le « faire », m'a permis de trouver un équilibre confortable dans mes conditions de travail et m'a apporté une énergie supplémentaire pour m'investir dans ces projets et dans le collectif.

Mon stage m'a aussi rendu témoin de la place laissée à l'expérimentation dans les projets du tiers-lieu, notamment lors du portage du projet de récupération d'eau de pluie. Cette liberté d'expérimenter est à nouveau un des éléments importants du projet transformatif du tiers-lieu, et met en avant, auprès des personnes qui travaillent sur le tiers-lieu, une obligation de *moyens*

et non de *finalités*. Cela autorise l'erreur, et donc encourage les tentatives innovantes, incertaines, mais menées jusqu'au bout. Elle nécessite notamment de réaliser une partie des projets et/ou des réflexions en dehors de schémas formels et normant, afin de permettre la prise de risque, la navigation à vue et l'improvisation, nécessaires à l'innovation réellement décalée. Cette recherche du décalage, vue comme un moyen de briser des barrières ou des fonctionnements délétères imposés par certaines normes, est aussi très présente dans nombre de projets auxquels j'ai pu participer ou dont j'ai pu être témoin. Très notamment dans les projets d'intermédiation, où ce décalage est justement une condition nécessaire pour atteindre les objectifs de changement de posture des participant.es.

II - Le tiers-lieu Sainte-Marthe et la transformation écologique et solidaire

Les tiers-lieux sont, depuis quelques années, pensés et mis en avant comme des acteurs clés de la (ou « des ») transition(s) écologique(s) et solidaire(s), à la fois par de nombreux.ses chercheur.es en sciences sociales et économiques, et par les pouvoirs publics, qui ont déployé de nombreux financements pour les tiers-lieux, notamment à travers les labellisations « fabriques de territoire » et « manufactures de proximité ». L'ANCT affiche en page d'accueil du site internet tierslieux.anct.gouv.fr que les tiers-lieux sont « *le monde d'après [...] déjà là* ». Le gouvernement de Jean Castex les voyait, en 2021 après le confinement, comme des « *incontournables de l'économie de demain* », « *un antidote au repli sur soi* » et des alliés pour « *assurer la transition écologique* » (NEVEU 2021).

Raphaël Besson, expert en socio-économie urbaine et docteur en sciences du territoire, écrit dans le catalogue du Pavillon Français de la Biennale de Venise Lieux Infinis, que c'est notamment dans les tiers-lieux que « *se conçoivent, se vivent et se matérialisent [des transitions]* ». Il ajoute que ces multiples transitions se construisent « *selon une approche "multiniveaux", où des innovations radicales déployées dans des espaces non institutionnels auraient la capacité, par effet d'accumulation, à transformer des régimes socioéconomiques et techniques dominants.* » (cité dans Bonnot 2019).

Si l'on observe un engouement partagé sur les capacités des tiers-lieux à apporter du changement, il est important de noter qu'il existe de nombreuses représentations différentes de ce changement, et donc des rôles des tiers-lieux à ce propos. Qu'est-ce que l'on entend par « transition(s) » ? Une éventuelle transformation à grande échelle de la société est-elle pensée comme le résultat d'une politique nationale et uniforme, ou plutôt, comme en parle R. Besson, comme une myriade de transitions, par le bas, hors des espaces institutionnels ? Selon le point de vue, les rôles des tiers-lieux n'ont rien à voir. Le premier intègre les tiers-lieux comme de nouveaux acteurs du régime socioéconomique, technique mais aussi politique dominant. L'approche multiniveaux suggère à l'inverse que les tiers-lieux ont le rôle de sources d'innovations radicales, c'est-à-dire de décalage par rapport à ce régime dominant. Selon cette dernière approche, on peut soit penser que ce décalage est lié uniquement à des innovations sociales, techniques ou économiques, soit que les tiers-lieux ont aussi pour rôle de construire des imaginaires complets (ontologiques, cosmologiques, politiques...) éloignés de celui du régime dominant. Au-delà des définitions multiples de ce qu'est un tiers-lieu, il existe encore

de nombreux points qui amènent à penser de manières radicalement différentes les tiers-lieux et leurs rôles transformatifs.

J'ai souhaité, à travers ce stage, interroger les représentations des transitions et du ou des rôles transformatifs de la SCIC TETRIS – et plus particulièrement du tiers-lieu Sainte Marthe – chez les personnes qui mettent en place ses actions, ainsi que les liens entre ces représentations et les actions effectivement menées.

A) Les discours

La SCIC TETRIS a été fondée en 2015 comme une sorte de véhicule juridique permettant aux acteurs regroupés notamment autour d'Evaleco de porter des projets en lien avec les acteurs publiques, une activité de recherche, des locaux plus importants... L'équipe qui fonde TETRIS a une double origine, à la fois dans l'association Evaleco, présentée plus tôt, qui anime aujourd'hui le tiers-lieu Ste Marthe ; et dans le PECOS (Pôle d'Economie Solidaire de Nice), qui n'existe plus depuis 2013. Evaleco développe l'éducation populaire au développement durable et son approche par les capacités, ainsi qu'une recherche appliquée d'innovation sociale ; et le PECOS a notamment porté les valeurs politiques et les objectifs transformatifs de l'économie solidaire (telle qu'elle existait avant d'être confondue avec l'économie sociale via la loi Hamon de 2014). D'après la co-gérante de TETRIS Geneviève Fontaine, c'est la jonction de ces deux origines qui fonde à la fois les objectifs et les modes d'actions de la SCIC : un objectif transformatif fort du territoire par la recherche, l'innovation sociale, une approche par les communs (et notamment les communs de capacité), une approche systématique de la transition par les objectifs du développement durable, l'éducation populaire, la recherche en sciences sociales et économiques, une gouvernance élargie...

On peut lire dans ses statuts que la SCIC TETRIS se définit comme un Pôle de Coopération Territoriale (PTCE) qui cherche à « *faire émerger et développer des activités économiques favorisant le développement local et la transition écologique du territoire dans une démarche d'innovation sociale* », et qu'elle se positionne comme un « *laboratoire opérationnel innovant qui met en place les conditions nécessaires à l'émergence de l'intelligence collective au service de besoins non (ou mal) satisfaits sur un territoire* ». On y lit aussi qu'elle « *contribue au renforcement de la compétitivité et de l'attractivité du territoire du Pays de Grasse* ». Ces objectifs présentés dans les statuts et en introduction du rapport d'activité 2021 de TETRIS centrent le discours sur le territoire, son développement et la mise en place de services pour ses besoins, ainsi que son activité économique. Largement consensuels, ils diffèrent des discours des individus, que j'ai pu capter via des publications, des entretiens ou de manière informelle au cours de discussions, et qui mettent en avant une radicalité bien plus forte vis-à-vis des ambitions transformatrices de TETRIS.

A.1 Le récit du « collectif du cœur du commun » :

C'est notamment le cas pour Geneviève Fontaine, fondatrice d'Evaleco et co-fondatrice et co-gérante de TETRIS, qui représente très régulièrement TETRIS dans des entretiens journalistiques ou lors d'événements. J'ai pu réaliser avec elle deux entretiens très

riches à propos de l'histoire de la SCIC, ses objectifs moins consensuels et les problématiques qu'elle traverse.

[Précision : Pour les raisons évoquée ci-dessus, et parce que Geneviève a été la principale intervenante lors des moments où j'ai pu prendre des notes, la plupart des éléments verbatims que je pourrais amener pour enrichir et justifier mes propos viendront de ces entretiens, ou d'autres interventions de Geneviève que j'ai pu prendre en note ou auxquelles j'ai pu accéder a posteriori. Cependant, mon analyse générale ne se base pas uniquement sur ses avis. Déjà parce que les verbatims utilisés traduisent des propos qui ne sont que très rarement portés que par elle, mais aussi parce que mon implication dans le tiers-lieu m'a permis d'avoir accès de manière informelle aux autres points de vue concernant les mêmes sujets.]

D'après elle, les activités de TETRIS doivent avant tout avoir un objectif transformatif radical et systémique. Pour elle, « *les petites gouttes d'eau ne font pas les grandes rivières* », parce que « *le capitalisme a la capacité de se nourrir de ses marges, récupérer ce qui était d'abord contradictoire* » ; mais le « *grand soir* » n'est pas non plus une option. Une transformation viendra nécessairement, seulement « *par le fait que les gens ressentent physiquement la menace de ne plus avoir ce qu'ils ont aujourd'hui* ». Elle considère que « *[l']on n'évitera pas le chaos, une forme de violence – policière, des uns contre les autres...* ». Cette représentation des changements nécessaires en cours et à venir évolue, notamment vis-à-vis de leur imminence et de nos capacités à les anticiper. Si Geneviève plaçait beaucoup d'espoirs dans l'éducation aux débuts de l'association Evaleco, elle considère aujourd'hui que « *ça ne suffit pas* », et qu'il faut être « *beaucoup plus radical maintenant* ». Pour elle, les freins principaux aux transitions pour plus de durabilité et de solidarités résident dans la capacité du capitalisme à absorber ses marges et dans la prédominance écrasante de l'ontologie néolibérale individualiste dans « *les attitudes, les représentations, les pratiques des masses* » (Tosel 2012) comme des individus. « *Pour changer de manières d'être au monde il faut changer tout ce qu'il y a à côté. Elles découlent de tout un imaginaire entier. Donc quand par exemple tu dis que tu vas changer les choses parce que tu mets en place une AMAP, mais sans changer les représentations des relations de pouvoir, de ce qu'est être paysan etc... tu ne changes rien en fin de compte* » (Entretien avec Geneviève).

Ainsi, TETRIS devrait participer à mettre en œuvre et à faire vivre une représentation du monde débarrassée de l'imaginaire néolibéral, et qui « *ré-encastre l'économie et ses modes de fonctionnement dans les sphères sociales et plus largement dans les limites de la biosphère.* » (Le Labo des Tiers-Lieux, 2022). Pour elle, les tiers-lieux sont alors des outils qui permettent de véhiculer un autre imaginaire que celui dominant, non seulement à travers le discours, mais aussi et surtout à travers ce qu'ils font « *expérencier* » (en considérant le sens du verbe anglais *to experience*, c'est-à-dire aussi mais pas uniquement et entièrement faire « *éprouver* », « *ressentir* » ou « *vivre* ») (Madelrieux 2012). Une personne qui passe par un tiers-lieu, idéalement, *fait l'expérience* d'un autre imaginaire, et peut, petit à petit, changer non-seulement de discours sur sa représentation du monde, mais aussi ses réflexes et autres éléments inconscients qui déterminent son rapport et ses actions dans le monde, eux-mêmes conditionnés par une vie d'ontologie néo-libérale. Voilà un des rôles des tiers-lieux de Sainte Marthe et des Grandes Roches.

« Je dis toujours que la voiture n'aurait jamais pu se développer s'il n'y avait pas eu les stations-service. Eh bien, si on veut changer d'imaginaire, pour renverser l'imaginaire capitaliste, il faut des stations-services dans lesquelles tu peux venir te recharger d'une autre énergie, d'une autre manière de penser. Dans ma vision des tiers-lieux, ces poches de résilience, qui ne sont pas que les tiers-lieux, c'est vraiment d'être des stations-services de l'imaginaire que j'aimerais voir prendre le pas sur le néolibéralisme. » - Geneviève Fontaine dans un entretien publié dans le blog de L'Anthroposcène (Robinson 2022)

On comprend ici que les tiers-lieux et autres initiatives transformatives sont pensés comme des outils à déployer sur les territoires, afin de créer un réseau d'influence similaire à celui des stations-services : permettre, partout, d'accéder à un îlot de vie éloigné le plus possible des imaginaires et réalités néolibérales. Evaleco avait déjà pensé, en 2011, un projet nommé L'Espace des Archipels, et TETRIS pense encore sa stratégie transformative via ce modèle d'archipels composés d'îlots qui font réseau et s'entraident, ont des fonctions différentes et plus ou moins de visibilité vis-à-vis du public. Aujourd'hui, l'ouverture du deuxième tiers-lieu à Gréolières semble conforter cette volonté d'archipélisation.

Ce rôle des tiers-lieux, de faire expérimenter un autre rapport au monde, passe à Ste Marthe et aux Grandes Roches par plusieurs principes, liés les uns aux autres : l'expérimentation libre et « fluide », l'importance de l'informel, la furtivité, la création d'espaces de libertés individuelles et collectives, de communs de capacités, l'engagement, la responsabilité collective, et le faire.

L'expérimentation pour faire du tiers-lieu un « espace de possibles », où l'on invente, où l'on prototypise les objets, systèmes, méthodes et montages économiques ou juridiques pour la transformation. C'est-à-dire s'accorder le droit à l'erreur, le droit d'être dans les impensés de la loi ou hors de ses cadres, le droit de mettre en œuvre des idées qui surprennent, décalent et changent notre rapport au monde. L'expérimentation au sein du cadre de l'éducation populaire et de l'intermédiation sciences-société, c'est aussi reconnaître et accueillir les différentes formes de savoirs qui circulent dans un lieu ouvert, et donc accéder encore plus facilement à des solutions décalées.

Les enjeux autour de l'expérimentation sont très liés à la liberté d'action et de prise de risques, et donc à l'entretien de zones où les échanges, apprentissages et productions peuvent se faire de manière **informelle**. L'idée est que la formalisation « *ferme [...] l'espace des possibles* » (Geneviève), nécessairement, pour pouvoir structurer. L'informel permet à la fois de laisser le champ des possibles ouvert et d'assurer la « **furtivité** » de ce qui y est échangé ou créé. La furtivité – comme employé par Alain Damasio dans Les Furtifs ou par Cynthia Fleury dans la Charte du Verstolhen – pour continuer à « *habiter le monde un peu différemment* », nous dit Cynthia Fleury dans un podcast France Culture intitulé Habiter furtivement le monde. Ainsi, la furtivité pour continuer l'expérimentation tout en étant aux marges de la loi par exemple. Ou plus simplement et plus généralement pour pouvoir agir à *sa manière* dans un monde où nombre d'acteurs puissants tentent très régulièrement d'imposer les normes dominantes aux espaces de marges.

L'imaginaire néolibéral, qui étend le modèle individualiste de l'économie libérale à la sphère sociale, y désengage les responsabilités collectives (Foessel 2008), et associe aux libertés individuelles une responsabilité individuelle uniquement. Le concept de capacités,

développé par Amartya Sen et central dans l'approche du développement durable de TETRIS et d'Evaleco, montre à l'inverse que les **libertés individuelles** sont une **responsabilité sociale** : « *Nos libertés individuelles n'existent que parce qu'il y a un engagement de la société tout entière. C'est à la société tout entière de créer ces espaces de liberté. Et en même temps, ces libertés nous donnent une responsabilité vis-à-vis de l'ensemble de la société.* » (Geneviève). TETRIS a pour objectif de faire vivre une autre manière de s'organiser collectivement et de considérer les libertés individuelles et la responsabilité. C'est donc à travers cette approche des capacités qu'au sein des tiers-lieux, la SCIC cherche à augmenter les libertés individuelles tout en les liant explicitement à des responsabilités collectives, et donc à un besoin collectif d'**engagement** pour faire vivre le collectif qui garantit ces libertés. Par exemple :

« Sur le tiers-lieu, un salarié a énormément de libertés, il ne pointe pas, il n'y a pas de contrôle de son activité, il aménage ses horaires dans l'espace du collectif... Cet ensemble de libertés, qui sort de la subordination classique du travail, pour nous, ça doit déboucher sur un sentiment de responsabilité vis-à-vis du collectif : pas seulement faire son boulot, ça ce n'est pas de l'engagement parce que c'est déjà dans le contrat de travail. Prendre soin du collectif, aider à trouver des moyens de le faire vivre, même si ça ne correspond pas directement à ta mission. » (Geneviève).

Mais la réciprocité nécessaire pour la création de ces libertés n'est pas un échange marchand calculé : « *Il y a des moments où tu vas plutôt profiter des libertés, et d'autres où tu vas plus t'engager. Mais si personne ne s'engage, tes libertés individuelles disparaissent.* ».

A travers une approche portée sur les communs, la création de ces libertés peut donc passer par la création de **communs de capacités**. Un commun est vu, chez TETRIS, comme « *un ensemble de personnes qui partagent un **concernement** vis-à-vis d'une situation, [...] qui a le plus souvent pour objet la préservation de l'accès et de l'usage de ressources qui sont les ferments de la communauté. [...] Ces ressources sont en réalité toujours un système de ressources enchâssées, à la fois matérielles, immatérielles et intangibles, encadré lui-même dans les rapports sociaux de la communauté, puisque c'est lui qui fait le ciment de cette communauté. [...] Le commun est une action collective qui définit ses propres règles de gestion de ces ressources, dans l'objectif de prendre soin de l'engagement [...] et de favoriser une responsabilité agissante des membres [de la communauté]* » (Fontaine 2022). Les communs de capacités sont, notamment, des communs particulièrement portés sur « *l'accessibilité réelle à la ressource à partir d'une finalité d'équité et une attention portée aux plus démunis et vulnérables.* », et sur une ressource qui « *concourt aux capacités* ». Leur communauté partage une « *une aspiration sociale au développement équitable des capacités* ». (Fontaine 2017). La création de tels communs est, pour Geneviève, au cœur du projet politique et transformatif de TETRIS.

La notion du « **faire** » est une autre idée structurante des objectifs et des actions de TETRIS. Elle guide une méthode de réflexion et de mise en œuvre de l'action à travers le fait de « faire », avec son corps, ses sens... Réinvestir la matérialité et les sens dans nos vies et dans notre cognition, là où le sensible a disparu. « *Dans nos marges de furtivité et d'informel – et donc de libertés, conserver ou reconquérir notre sensibilité, c'est essentiel et politique. Tout le rêve du capitalisme moderne, le métavers, c'est que tu ne ressentes plus rien en vrai, c'est une*

tentative de marchandisation de tes sensations. Il y a un enjeu hyper fort sur le « faire » en tant que réouverture de cet espace de liberté lié aux sens... Mais on est bien d'accord alors que s'allonger dans l'herbe comme tout à l'heure, c'est du faire » (Geneviève). Sur la fin de cette citation, Geneviève fait transparaître un axe important de différenciation de la considération du faire qu'elle qualifie de « néolibéral » et du faire tel qu'il est pensé chez TETRIS. Le faire néolibéral est une injonction au résultat productif et tangible : « on nous impose de pouvoir dire qu'on a fait que quand on a fini. [...] Faire pour faire. Il faut avoir fait quelque chose de sa journée. Y a des moments ou ne rien « faire » dans le sens aller vers un résultat tangible devrait être possible : écouter les oiseaux chanter, observer les arbres... » (Geneviève).

A.2 Plusieurs collectifs autour du tiers-lieu Ste Marthe

Si le récit de la transformation et de la place de TETRIS dans les transitions que présente Geneviève est central dans les orientations et les modes d'actions de TETRIS, cette vision n'est jamais partagée entièrement et explicitement par toutes les personnes qui font les deux tiers-lieux de Ste Marthe et des Grandes Roches. A la fois parce que ce narratif n'est pas régulièrement présenté et reconstruit dans son entièreté avec tout le monde – notamment par manque de temps ; et parce que plusieurs personnes sont entré.es sur le tiers-lieu par d'autres portes que celle du projet politique et militant : salariat, programme de remobilisation de compétence, curiosité...

Pour Geneviève, il n'y a pas, au sein et autour du tiers-lieu de Ste Marthe, un seul collectif, figé et descriptible : « *Il n'y a pas un collectif, c'est mouvant, ça se reconfigure tout le temps. Pour moi c'est un être vivant, on ne peut pas en faire de photo.* ». Il y a cependant plusieurs « *espaces du collectif* », qui distinguent différents collectifs poreux et qui s'intersectent. Ils se distinguent à la fois par des espaces au sein du tiers-lieu Ste Marthe, et par les liens qu'ils entretiennent avec le projet politique décrit ci-dessus : « *Il y a un cœur du commun, qui est matérialisé notamment par le bâtiment de Ste Marthe, le centre de recherche, le jardin des simples et le bâtiment administratif. Ce collectif commun, c'est ceux qui partagent cette envie d'expérimenter la construction volontaire de communs : c'est la dimension politique et transformative de ce qu'on fait* ». De la même manière, il existe pour Geneviève un collectif plus large, celui de Ste Marthe, composé de « *ceux qui à un moment donné participent, entretiennent cette ressource qu'est Ste Marthe, et en tirent certaines choses pour eux. [...] Ils ne partagent pas forcément la visée politique mais ils se sentent appartenir à ce collectif. Quand un groupe ou quelqu'un dit « y a besoin d'aide », ils se lèvent. Sans calculer la réciprocité.* ». La SCIC TETRIS figure un troisième collectif qui ne se recoupe pas entièrement avec les deux premiers, composé de personnes attachées à la SCIC, qui sont présentes pour participer aux événements ou pour aider de temps en temps, mais qui ne sont presque jamais vues sur le tiers-lieu. Le cercle le plus extérieur regroupe les utilisatrices du lieu, « *qui ne font pas collectif* ». Enfin, il y a, pour Geneviève, un autre collectif, au-delà des humains, dont on parle moins, et qui est pourtant crucial à prendre en compte vis-à-vis de l'exploration d'une autre ontologie : « *Pour moi les lieux et les habitants non-humains font partie du collectif le plus resserré. Quand tu es dans cette triangulation [entre libertés, engagement et responsabilité], apparaît un concernement vis-à-vis du lieu lui-même qui nous accueille et des non-humains qui nous offrent et nous permettent des*

choses. Pour moi, ça fait partie du premier cercle. A eux, on n'est pas obligé d'expliquer nos interdépendances. ». (Geneviève)

A.3 Un autre exemple au sein du « cœur du commun » : entretien avec Christophe

On pourrait facilement dire que Christophe fait partie du collectif du « cœur du commun », comme il partage avec d'autres une vision militante forte du rôle de TETRIS, qu'il participe à faire vivre. Pourtant, il ne porte pas le même récit que Geneviève par exemple, sa vision de la transformation et de la place des deux tiers-lieux diffère légèrement.

Pour lui, la transformation semble passer avant tout par la militance active, et le fait de changer le cadre des lois : « *Il faut faire jurisprudence, tellement qu'on arrive à une nouvelle constitution, faite par des assises citoyennes.* ». Et cela, surtout pour les contextes urbains ou péri-urbains, où aucune transformation ne pourra se faire sans une certaine forme de violence, sous risque d'être noyé dans la masse : « *On répond à des gens qui pour moi sont violents. [...] Ça peut être une violence médiatique. Cédric Herrou, il a été super violent, d'une manière. Et finalement on a réussi à faire changer le cadre de la loi.* ». Pour cela, Christophe ne se dit pas qu'il œuvre à la transition dans son travail à Ste Marthe, car « *il faudrait être plus radical, dans l'urbain* ». Cependant, il ne sait pas si Ste Marthe pourrait véritablement être plus un lieu plus radical, car le tiers-lieu est peut-être trop isolé d'autres dynamiques militantes : « *Tu me dirais Nice ce serait : être plus avec les autres luttes, faire de la convergence, ramener de la radicalité dans les différentes luttes. Je ne sais pas s'il y a assez d'assos militantes à Grasse. Mais j'aimerais voir la confédération paysanne venir plus souvent par exemple.* ». Pour lui, la portée transformative de Ste Marthe réside avant tout dans le centre de recherche, et pourrait aussi exister à travers la cuisine participative et les ateliers d'éducation populaire, « *mais il faudrait une mixité sociale qu'on n'a pas. [...] L'enjeu serait d'amener au tiers-lieu [et pour son public] une conscience politique et sociale intéressante. Notamment pour les plus jeunes* ».

Il considère que le tiers-lieu devrait plus s'inspirer du modèle des squats, qui sont pour lui des lieux qui font plus clairement apparaître et comprendre le projet politique fort qui les font exister, et qui entretiennent une énergie militante – qui d'après lui manque à Ste Marthe – à travers une approche qui privilégie « *le convivialisme et le pantai (la folie créatrice)* », via les types d'actions menées, des événements, la décoration du lieu... « *C'est dans ces moments-là qu'on apprend à se connaître, à danser ensemble* »... et à partager un projet politique commun sans passer uniquement par des mots. « *On devrait faire des guérillas urbaines avec des boules de graines, faire une chorale militante, une fanfare...* ».

A.4 Et des récits plus éloignés : entretien avec A.

Plusieurs personnes actives sur le tiers-lieu évoluent en dehors du collectif du « cœur du commun », et portent des récits plus éloignés. C'est le cas par exemple de A. (anonymisée), qui travaille sur le tiers-lieu comme Conseillère d'Insertion Professionnelle (CIP) dans le cadre du dispositif de remobilisation de compétences Grasse à vos talents (GAVT). Pour elle, la transition est « *l'affaire de chaque individu, de prises de conscience* ». C'est un processus à travers lequel chacun.e doit passer individuellement, pas une question

politique. *« Je n'attends rien de la politique, il y a trop d'enjeux. A moins d'être vraiment contraints par des choses économiques, ça dépend de la conscience de chacun. Le gouvernement ne se mettra pas en difficulté par rapport aux citoyens »*. Elle partage la vision d'un changement nécessaire, qui arrivera malgré nous : *« De toute manière on va très vite être rattrapé par l'inflation des prix, l'épuisement des ressources etc... C'est ça qui sera le frein. »*. Elle voit pour Ste Marthe un rôle de rassemblement et de sensibilisation, afin d'aider les individus qui ne se sentent pas concernés à accéder à cette prise de conscience dont elle parle : *« Faire que les gens se retrouvent et changent des choses ensembles, mais pas seulement l'écologie. De la sensibilisation, de l'éducation, voir ce qui peut se faire. Pour moi l'important c'est de sensibiliser les gens qui ne le sont pas. Je vois que les personnes en grande difficulté sociale n'en n'ont rien à faire de l'écologie. »*. Enfin, le tiers-lieu doit aussi pouvoir montrer qu'un *« autre mode de fonctionnement »* est possible, avec plus de solidarités, de partage, d'économie circulaire, de troc...

Il existe finalement autant de représentations et d'envies pour le tiers-lieu que de personnes, et je suis ici loin de toutes les couvrir. Il me semble que l'essentiel réside dans les effets que ces différences de représentations peuvent avoir sur la vie au tiers-lieu et les actions qui en émanent. C'est en partie ce que je vais explorer dans la deuxième partie de ce travail, à propos des difficultés pour la mise en actes de ces narratifs au sein du tiers-lieu Sainte Marthe (principalement) et de celui des Grandes Roches.

B) La mise en actes des narratifs

La période où je réalise mon stage au tiers-lieu Ste Marthe est particulière, marquée par des changements importants et de nombreuses remises en question des modes d'actions de la SCIC et d'Evaleco. Si les récits que j'ai pu collecter ont été en partie formalisés ou explicités dans ce contexte, j'ai aussi été témoin de réflexions qui ont mis en lumière des points de tension liés au tiers-lieu et à ses actions. Les événements ou contextes marquants à l'origine des bousculements sont à la fois externes et internes à la SCIC. L'accélération des conséquences matérielles des crises écologiques – sécheresse et manque d'accès à l'eau potable, forêts qui meurent... ; la montée de l'extrême droite partout en France, et notamment dans la région – députés et nombreuses mairies au Rassemblement National dans le Var comme dans les Alpes-Maritimes ; le délitement social, la pauvreté et les inégalités qui explosent, alliées à une répression qui s'intensifie... Sont autant d'éléments cruciaux dans le contexte d'évolution d'un tiers-lieu dédié à la transformation écologique et solidaire, qui font ressentir l'urgence et la nécessité d'agir, et imposent de redéfinir l'orientation stratégique des acteurs du tiers-lieu. En plus de ce contexte pressant, les activités de TETRIS sont sujettes à des changements structurels importants : l'ouverture du tiers-lieu des Grandes Roches et sa prise en importance, la fin du dispositif Grasse à Vos Talents, qui était source de financements importants pour le fonctionnement de la SCIC, et le départ récent ou imminent de plusieurs personnes centrales dans la définition et la mise en œuvre du projet politique de TETRIS, lié notamment à un épuisement généralisé de nombreuses personnes.

B.1 Economie de la réparation et économie de la transformation

Les urgences liées aux crises écologiques et sociales s'accroissent, et pressent les acteurs sensibilisés à activer une transformation au plus vite. Mais dans le même temps, les victimes de ces crises sont toujours plus nombreuses et plus proches, ce qui appelle d'un autre côté les mêmes acteurs à agir pour *réparer* celles et ceux que le système dominant laisse en détresse. Seulement, ces deux objectifs sont clairement distincts, et appellent à des postures différentes. Là où l'approche transformative – traditionnellement en France matérialisée dans « l'économie solidaire » – cherche à changer le système pour s'attaquer aux causes des problèmes soulevés ; l'approche réparatrice – de la même manière matérialisée dans « l'économie sociale » – est devenue depuis longtemps une partie intégrante du capitalisme, et le nourrit à présent. Aujourd'hui, cette opposition entre la tendance réparatrice – ou d'amélioration légère du système – et la tendance transformative de l'action sociale se formalise plutôt dans une opposition entre innovation sociale « faible » et innovation sociale « forte », dans un parallèle aux concepts de soutenabilité faible et forte (Bouchard 2015; Fontaine 2017) ; ou, autrement formulé, entre innovation sociale – tout court – et innovation sociale *transformative* (Juan, Laville, et Subirats 2020).

Au sein du tiers-lieu de Ste Marthe, cette tension apparaît de plus en plus, à propos de différentes orientations. Elle se cristallise par exemple autour du projet de l'épicerie solidaire participative de Ste Marthe. Ce projet repose sur un partenariat entre Evaleco et le Monoprix du centre de Grasse, qui permet à Evaleco de récupérer gratuitement les fruits et légumes invendus et jetés du supermarché. Les membres de l'association trient les légumes récupérables au milieu des déchets, et les amènent au tiers-lieu pour ouvrir, entre 13h et 14h, une épicerie où ces fruits et légumes sont accessibles à contribution libre. La contribution libre propose un échange soit monétaire soit de participation à la réalisation du projet de l'épicerie : aider à récupérer les invendus, à les trier, à tenir l'épicerie... Ces fruits et légumes sont aussi utilisés dans la cuisine participative du tiers-lieu. Théoriquement, tout le travail employé à la tenue de l'épicerie est bénévole, et réalisé au maximum en dehors des horaires de travail des salariés ou services civiques qui s'y investissent.

Initialement, le projet cherche à mêler une approche réparatrice et une approche transformative, le but étant à la fois de permettre à des personnes en difficulté d'accéder à des fruits et légumes, mais aussi – et surtout – de créer un commun, une dynamique collective autour de l'alimentation durable, ainsi qu'une porte d'entrée particulière dans le tiers-lieu pour des personnes du territoire qui ne viendraient pas autrement. Inviter les personnes qui bénéficient de l'épicerie à s'investir dans ce projet ou d'autres dynamiques du tiers-lieu, afin de proposer la création d'une communauté élargie hors du tiers-lieu, et donc bien plus qu'une aide alimentaire. Seulement, cette ambition transformative se heurte à plusieurs obstacles. Les personnes extérieures au tiers-lieu qui bénéficient de l'épicerie ne s'approprient pas le concernement nécessaire à leur engagement dans ce commun, et ne viennent au tiers-lieu que pour l'épicerie. Si déjà, cela rend caduc la création effective d'un commun – et donc la portée transformative de l'épicerie – c'est aussi à l'origine d'un épuisement des personnes du tiers-lieu qui portent ainsi le projet à bout de bras. Au-delà de ce premier problème, la récupération des fruits et légumes invendus d'une chaîne comme les magasins Monoprix met en valeur les défauts de l'action sociale premièrement réparatrice. Premièrement, cette récupération des déchets de Monoprix profite à l'enseigne, qui fait des économies sur les déchets qu'elle produit, et nourrit donc son modèle producteur de gaspillage à outrance, sans

l'inciter à changer. Mais de plus, cela mène le tiers-lieu à se reposer sur cette ressource de fruits et légumes issus d'une industrie agro-alimentaire mortifère et en tous points opposée aux valeurs et objectifs de Ste Marthe. A travers ce dispositif et celui de la cantine participative – qui est alimentée en grande partie par l'épicerie – le tiers-lieu ne participe donc pas à développer l'alimentation réellement durable, c'est-à-dire les pratiques durables d'agriculture locale, qui rémunère décentement les agriculteur.ices... Pour plusieurs des personnes qui travaillent sur l'alimentation durable à Ste Marthe, cela enlève énormément de sens à leur travail. C'est notamment une des causes du départ de Natacha, qui portait la cuisine participative et d'autres projets d'alimentation durable.

Le collectif de Ste Marthe est ainsi au milieu d'un questionnement sur la place à donner aux projets de l'économie sociale. Lors d'une réunion de réflexion collective sur l'avenir des actions de TETRIS et d'Evaleco, Geneviève exprime cette tension : « *Bien sûr que [l'économie de la réparation] est une tentation, parce qu'on ne peut pas dire « nous on transforme, et on s'en fout des gens qui crèvent de faim ». Mais en même temps, on ne peut pas juste faire de la réparation qui alimente le capitalisme qu'on essaye de transformer. Il y a une juste balance entre la transformation et la réparation à trouver.* ».

B.2 Expérimentation et Gestion au tiers-lieu Ste Marthe

Si l'expérimentation est, comme nous l'avons vu plus tôt, un des axes de travail de TETRIS pour la transformation, c'est aussi un élément qui vient de plus en plus s'opposer au gain en visibilité et à l'agrandissement de TETRIS et de la masse organisationnelle et salariale au tiers-lieu Ste Marthe. Émerge donc une autre tension importante dans les orientations stratégiques de la SCIC, entre la volonté d'expérimenter librement, de manière fluide, dans l'informel, en furtivité... et la nécessaire tendance gestionnaire qui accompagne la récente croissance de la structure, ainsi que sa visibilité grandissante à l'échelle nationale, et qui utilise des outils de structuration, qui rigidifient l'action, qui sont tournés vers la recette marchande... Cette tension prend notamment forme dans des problèmes de communication et des frustrations entre ceux qui expérimentent et ceux qui ont la charge de gérer le tiers-lieu. Comme la dynamique innovante et d'expérimentation est toujours changeante, et se fait au fil des opportunités, les personnes qui tentent de mettre en place un mode de gestion pérenne sont gênées, se confrontent à ces changements difficiles à gérer. Cela mène à la fois à une dévalorisation de la dimension gestionnaire, et à une sensation d'empêchement et de freinage des expérimentateur.ices. Geneviève exprime cette sensation lors de notre entretien : « *On a la sensation que ça devient visqueux alors qu'avant c'était fluide, on était sans cesse à inventer. Aujourd'hui, il y a plein de « ah oui mais ». [...] Ste Marthe à un choix à faire : soit ça devient totalement un lieu vitrine, la surface d'exposition institutionnelle, et alors on retrouve des espaces ailleurs pour continuer à inventer – au tiers-lieu de Gréolières par exemple, qui est beaucoup moins visible. Soit il y a officiellement des espaces au sein du même lieu pour la « vitrine » et d'autres pour l'expérimentation. Mais avec la visibilité c'est compliqué.* ». Pour elle, cette tension « *vient tamponner la visée transformative* », notamment parce que « *l'institutionnalisation, ici, nous porte petit à petit à rester dans les marges* ». C'est une tension encore irrésolue, mais cruciale vis-à-vis de la mise en actes du narratif développé par Geneviève.

La prise d'importance de TETRIS s'accompagne aussi de besoins de financements importants pour fonctionner. Seulement, la majorité des actions orientées vers la réalisation des objectifs de TETRIS ne sont pas financées, ou seulement de manière éphémère et précaire. Si le dispositif GAVT permettait la rentrée d'un financement important, le fait qu'il s'arrête nécessite de réfléchir au développement d'autres actions, pensées comme des *moyens*, qui vont permettre d'assurer la pérennité des actions non financées. Si ce besoin ne ressort à priori pas comme une tension importante dans les discussions que j'ai pu avoir sur le tiers-lieu, cela prend tout de même une importance grandissante et concentre beaucoup d'énergie, notamment pour la création de plusieurs formations qualifiantes au sein de TETRIS (par exemple autour du numérique, ou de l'écoconstruction). Les séances de réflexions collectives ont été l'occasion, pour Geneviève et pour d'autres, d'insister sur l'égalité en dignité et en légitimité des moyens et des finalités, et surtout des personnes qui œuvrent à l'un ou l'autre. Et donc de nourrir la question de l'organisation collective, notamment autour de ces deux aspects de l'action transformative au sein de Ste Marthe et en lien avec les Grandes Roches.

B.3 Tensions liées aux différents collectifs, à la perte du portage collectif du projet politique

Au sein du tiers-lieu, nous l'avons vu, le projet politique n'est pas porté par toutes celles et ceux qui y travaillent. Or, ces différences sont à l'origine de tensions et de problématiques importantes, à la fois dans la définition des orientations stratégiques de TETRIS et dans l'organisation collective au sein du tiers-lieu Ste Marthe et entre les deux tiers-lieux, et mènent notamment à des incompréhensions, des tensions et des épuisements importants.

Une des tensions réside dans le manque de concernement de plusieurs salarié.es du tiers-lieu vis-à-vis du commun qui est créé à Ste Marthe, qui offre de nombreuses libertés individuelles aux personnes qui y travaillent. Comme décrit plus tôt, ce commun repose sur une responsabilité collective, et demande donc un engagement de toutes celles et ceux qui en font partie. Ce manque de concernement, et donc d'engagement, est à l'origine de tensions entre celles et ceux qui sont sur le tiers-lieu pour des raisons d'engagement politique, et celles et ceux qui y sont essentiellement pour un travail vu d'abord comme une source de revenus. *« Là où on a un problème, c'est que jusqu'à il y a deux ans, tous les salariés étaient dans la dynamique [du projet politique], dans ce cercle de ceux qui partagent cette volonté. C'était ça qui faisait ciment. Mais ce n'est plus le cas maintenant. Et c'est très difficile à partager, parce que ça demande beaucoup de temps, beaucoup d'acculturation. [...] Et puis c'était dur parce qu'on prenait des coups dans la gueule en permanence : les passagers clandestins, les comportements de la CAPG, ceux qui veulent cloisonner les espaces que tu veux ouvrir etc... Les menaces sur ton rêve, ça soude, ça réactive le projet en permanence. Depuis 2019-2020 on est dans une zone de confort, on ne se prend plus de coups dans la gueule, donc on oublie un peu »*, raconte Geneviève. Ces tensions et ce manque de partage sont à l'origine d'incompréhensions et de sentiments de frustration, d'épuisement, d'un côté comme de l'autre. Geneviève, Philippe ou d'autres ont parfois la sensation que le collectif est utilisé sans rétribution aucune par certain.es. De l'autre côté, des personnes plus extérieures au collectif ne comprennent pas le manque de communication de la part du cercle plus restreint autour de la direction du tiers-lieu, et interprètent ça comme un manque d'inclusion, voire un mépris de leur part. A. déplore un manque de respect au quotidien, la sensation d'être ignorée : *« Parler*

d'un endroit collectif, et qu'individuellement on ne te dise pas bonjour... C'est pour ça que je parle de problème de communication et de tolérance. ». De plus, elle regrette un clivage entre le public de GAVT et celui des services civiques et salarié.es : « *Je ne dis pas qu'il y a un fautif ou quoi, on a essayé beaucoup de solutions différentes pour être plus dans le collectif, mais voilà, ça n'a jamais vraiment pris. Je pense qu'il y a beaucoup de choses à faire ici, beaucoup de tâches, et je pense que les salariés et services civiques sont bien chargés* ». Finalement, ces tensions mènent à une absence presque totale de communication entre des personnes qui travaillent sur le même lieu, et autour d'un même projet de GAVT : « *On n'ose plus aller dans le bureau de l'admin* ». Geneviève et d'autres considèrent que malgré ce clivage, certaines personnes de GAVT font tout de même partie du collectif de Sainte Marthe, parce qu'ils participent effectivement à « *entretenir cette ressource qu'est Ste Marthe* ». Seulement, il est nécessaire de rester attentif à ne pas reproduire une séparation entre ceux qui « font » et ceux qui « pensent » – séparation qui est réalisée peut-être inconsciemment par des salarié.es et services civiques, mais aussi par de nombreux GAVT, qui sont peut-être tant dans le « faire » qu'ils ne s'autorisent pas à participer aux réflexions collectives.

De manière générale, un épuisement généralisé se fait ressentir en ce moment sur le tiers-lieu Ste Marthe. Geneviève déplore le fait que le « *noyau* » du collectif qui porte l'histoire et le récit de TETRIS se délite. Carole et d'autres trouvent que les activités du tiers-lieu s'éparpillent, notamment avec l'ouverture du tiers-lieu des Grandes Roches, alors que les énergies individuelles sont au plus bas. Globalement, la dynamique collective n'est plus ce qu'elle était il y a un an : « *Aujourd'hui, tu sonnes la cloche [qui demande un coup de main à tout le monde pour un petit chantier collectif], y a plus personne qui descend pour aider* », raconte Christophe. Pour lui comme pour beaucoup d'autres, le tiers-lieu manque de « *convivialisme* », qui permettrait de communiquer, apporter de la reconnaissance, partager plus facilement le projet politique... « *Pour moi le tiers-lieu, c'est un squat mais qui manque de vie. [...] Ce manque fait avancer le tiers-lieu en boitant, parce que tout le monde est fatigué, désemparé, ne sait plus pourquoi il fait ça.* ». Plusieurs personnes partagent le constat que les activités collectives sont cruciales pour l'énergie et le fonctionnement collectif du tiers-lieu. Par exemple les chantiers collectifs, ou bien les journées où le tiers-lieu est fermé au public et où les personnes qui y travaillent peuvent se retrouver pour discuter de la suite, des problèmes, des orientations stratégiques... Ces moments collectifs permettent de redonner de l'énergie à une équipe qui s'épuise de manière générale.

B.4 La place de TETRIS dans le(s) territoire(s)

Les liens de la SCIC avec les territoires sur lesquels elle influe sont multiples, fonction des activités que l'on considère, et révèlent d'autres éléments clés des relations entre TETRIS et son rôle transformatif.

Les territoires institutionnels dans lesquels évolue le tiers-lieu Ste Marthe, la commune et le Pays de Grasse, les Alpes Maritimes, la Région PACA, la France... ne sont presque jamais les territoires exacts de l'influence des actions qui émanent du tiers-lieu. Toutefois, ces découpages administratifs déterminent des relations nécessaires, de coopération ou de confrontations, notamment avec les institutions. TETRIS est un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) et Evaleco porte un Pôle Territorial de Coopération Associative sur la transition écologique et solidaire, ce qui confère à TETRIS et Evaleco des

rôles importants vis-à-vis de la structuration des actions transformatives et de l'ESS sur le territoire Grassois, et sont des interlocuteurs privilégiés du service ESS de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. TETRIS est aussi à l'origine du réseau de coopération des tiers-lieux de la région PACA « Sud Tiers-Lieux », et l'anime. Mais ce statut ne garantit pas des relations de coopération avec toutes les institutions du territoire. Au contraire, TETRIS constitue peut-être plus un élément d'opposition, qui « *fait poil à gratter* » au sein d'un territoire à l'orientation politique défavorable à l'ESS, et qui n'engage aucune réelle transformation : « *Pour transformer, tu peux être dans un lien d'opposition, de confrontation, de dénonciation, de dysfonctionnement... Ce sont aussi des liens. Le conflit n'est pas une mauvaise chose. Quand y a un consensus mou, rien qui bouge, il n'y a jamais de remise en cause* » (Geneviève). TETRIS a su gagner une place significative dans son territoire local et régional, notamment en ouvrant la voie et en diffusant largement la notion de tiers-lieu dans les institutions : « *Le simple fait qu'on ne vienne plus nous faire chier pour le simple fait qu'on soit là, ça montre qu'on a une place* ».

Surtout, TETRIS a su gagner en influence au niveau national, notamment parce que la reconnaissance au niveau locale ne venait pas, et grâce à la spécificité de Ste Marthe d'être un tiers-lieu de recherche. Ste Marthe est vu comme un tiers-lieu exceptionnel et modèle au yeux de l'État (notamment de l'ANCT) et d'autres structures nationales et régionales, qui lui font confiance pour accueillir et animer de nombreuses rencontres des acteurs de l'écosystème tiers-lieux. « *Ça nous donne une porte d'entrée pour faire passer des idées, et on est écouté.* ». Cependant, cette place est loin d'être suffisante pour avoir une portée transformatrice, d'après Geneviève. Notamment parce que les forces qui tendent à renommer les initiatives nées autour des tiers-lieux sont très importantes. « *Comme tout ce qui est né en marge du capitalisme, les « tiers-lieux » vont être récupérés. [...] Il y en a qui disent autour de nous : de toute façon dans un an ou deux, il nous faudra inventer un autre terme pour désigner ce qu'on fait, parce que « tiers-lieu » ne reflètera plus ce qu'on fait. [...] Aujourd'hui, France Tiers-Lieux ne porte pas du tout la portée transformative qu'on porte nous. Donc bon.* ».

Le rôle d'opposition de Ste Marthe se manifeste notamment par des tensions entre des pratiques conventionnelles d'acteurs institutionnels, et des manières de faire autres, promues et menées par TETRIS et Evaleco. Un exemple fort réside dans le manque de compréhension et les confrontations qui ont eu lieu autour du dispositif GAVT. Ce dispositif expérimental de remobilisation de compétences a été monté en consortium avec des structures de l'insertion professionnelle, et notamment le pôle emploi régional, le pôle emploi local, et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG). Il ne sera pas renouvelé. Pourtant, le tiers-lieu considère que l'action d'Evaleco est un succès dans ce dispositif, dans ce qu'elle a pu redonner confiance, et véritablement soigner plusieurs des personnes qui ont pu en bénéficier. Mais premièrement, les critères d'évaluation de cette action, pour Evaleco, sont radicalement différents de ceux que déploient les institutions partenaires, qui ont une approche comptable et très fortement normée de « l'impact » de l'action sociale. Au-delà des différences dans les manières d'évaluer l'action, Geneviève considère que « *ce sont les pratiques professionnelles de l'insertion [professionnelle], incrustées dans les structures partenaires, qui nous ont mis dedans* ». Elle témoigne du fait que ces manières de faire causent une cécité étonnante des institutions de l'insertion : « *Ils nous envoient une personne déclarée analphabète, qui ne sait pas lire pas écrire, mais on se rend compte ici que c'est... parce qu'il lui faut des lunettes. Une autre, déclarée analphabète numérique, on se rend*

compte ici qu'elle fait de l'urbex, et qu'elle utilise plein d'outils numériques pour son urbex : repérer si un lieu est abandonné sur Google Maps, avec des recherches sur son histoire etc... ».

En plus de mener à une gestion absurde des individus, ce sont aussi ces pratiques, et surtout le fait qu'elles soient ancrées, « incrustées » dans des habitudes mécanisées, qui mènent à des absurdités de gestion de projet qui retombent ensuite sur Evaleco : « *Par habitude ou frilosité, les structures partenaires proposaient par défaut des séjours GAVT de 3 mois seulement, alors qu'on avait le droit de faire des séjours jusqu'à 1 an si les gens en avaient besoin. Mais comme les partenaires ne faisaient que 3 mois à chaque fois, il y avait plein de demandes de renouvellement, ce qui a été interprété par Pôle Emploi Régional comme une incapacité de notre part à estimer les besoins des gens* ».

Ces manières de faire, qui peuvent passer inaperçues dans des circuits conventionnels, heurtent, et érodent l'énergie des membres d'Evaleco et TETRIS. Premièrement parce qu'elles n'ont pas pour premier objet les individus bénéficiaires, mais les résultats chiffrables, ce qui mène à des parcours d'individus « enfermés » dans des circuits infinis d'insertion professionnelle, et qui ne s'en sortent jamais. Mais aussi parce qu'elles s'accompagnent d'une dévalorisation constante des manières de faire non-conventionnelles choisies par Evaleco : « *Ce sont les outils de gestion de l'extérieur qui nous ont bouffé, les exigences extérieures [...]. Et sur le territoire maintenant, c'est : « c'est impossible de coopérer avec TETRIS etc, ils sont infernaux, ils sont caractériels... »* (Geneviève). Ces confrontations ne sont pas anodines, et ont joué une part non-négligeable dans l'épuisement des membres du tiers-lieu décrit plus haut. « *Toutes ces attaques, ça fait très mal à tout le monde, surtout aux personnes qui sont en premières lignes, qui doivent monter au créneau pour défendre constamment nos manières de faire [...] Les moments de difficulté émotionnelles, psychologiques, ou de surcharge de travail, empêchent de faire en collectif une réflexion stratégique, sur l'avenir du tiers-lieu, de TETRIS, d'Evaleco...* »

Conclusion

TETRIS, à travers Evaleco et les deux tiers lieux de Ste Marthe et des Grandes Roches, développe une approche de la transformation hautement politique, ancrée dans une lecture poussée du contexte matériel et ontologique actuel. A partir d'une critique forte du néo-libéralisme et des approches « faibles » de la soutenabilité, des communs et de la transition, et une reconnaissance de leur emprise systémique sur les imaginaires de la société et des individus, la SCIC cherche à faire vivre une autre ontologie complète, théorisée, mais aussi déjà parfois expérimentée – le Familistère de Guise (Freitag 2005) est une inspiration forte du projet de TETRIS. Si ce narratif est structurant dans les orientations et les choix qui ont menés la construction des deux tiers-lieu, sa mise en œuvre est éprouvée par les contraintes de la réalité – nécessairement ; par le décalage qu'il amène face aux acteurs conventionnels et institutionnels ; mais aussi par le fait qu'il ne soit plus porté par une proportion suffisante des membres du tiers-lieu, ce qui conduit à des incompréhensions, des épuisements et des tensions, qui amènent aujourd'hui les membres de TETRIS et d'Evaleco à devoir retrouver une discussion collective pas uniquement organisationnelle, mais aussi stratégique, politique et conviviale.

Bibliographie

Avelino, F. *et al.* (2017) 'Game-changers and transformative social innovation', *Ecology and Society*, 22(4). Available at: <https://www.jstor.org/stable/26798984> (Accessed: 14 July 2022).

Baudet, S. and Weill, F. (2020) *Les tiers lieux au service du développement des territoires ruraux*, *Banque des Territoires*. Available at: <https://www.banquedesterritoires.fr/les-tiers-lieux-au-service-du-developpement-des-territoires-ruraux> (Accessed: 12 July 2022).

Besson, R. (2018) *Explorations des tiers-lieux comme vecteur de transition écologique et sociale*. Available at: <https://www.calameo.com/cerdd/read/006181432befc9cf02160> (Accessed: 21 July 2022).

Boespflug, M. (2022) 'Fiche de lecture - « Lieux infinis »', *Nouveaux lieux Nouveaux liens*, 17 June. Available at: <https://tierslieux.anct.gouv.fr/fr/des-lieux-jamais-finis-pour-continuellement-experimenter-les-transitions/> (Accessed: 8 August 2022).

Bonnot, C. (2019) 'Des lieux infinis pour rassembler. Lieux infinis. Construire des bâtiments ou des lieux ?', *Encore Heureux*, Fazette Bordage, Gilles Clément, Jade Lindgaard, Jochen Gerner, Joëlle Zask, Luc Gwiazdzinski, Pascal Nicolas-Le Strat, Patrick Bouchain, Patrick Perez, Patrick Viveret, Raphaël Besson, Paris, Éditions B42, 2018, 356 p., EAN : 978-2490077014, 28 €, *L'Observatoire*, 54(2), pp. 106–107. Available at: <https://doi.org/10.3917/lobs.054.0106>.

Bouchard, M. (2015) 'Concevoir l'innovation sociale dans une perspective de transformation'. Paris: Presses de Sciences Po. Available at: <https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2015-2-page-9.htm> (Accessed: 19 August 2022).

Brunet, P. (2008) 'De l'usage raisonné de la notion de « concernement » : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire', *Natures Sciences Sociétés*, 16(4), pp. 317–325.

Burret, A. (2013) 'Démocratiser les tiers-lieux', *Multitudes*, 52(1), pp. 89–97. Available at: <https://doi.org/10.3917/mult.052.0089>.

Burret, A. (2017) *Etude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service*. phdthesis. Université de Lyon. Available at: <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01587759> (Accessed: 13 July 2022).

Fleury, C. (2022) *Cynthia Fleury, habiter furtivement le monde*, *France Culture*. Available at: <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/tracts-le-podcast/cynthia-fleury-habiter-furtivement-le-monde-4280084> (Accessed: 18 August 2022).

Foessel, M. (2008) 'Néolibéralisme versus libéralisme ? | Revue Esprit', *Esprit Presse*. Available at: <https://esprit.presse.fr/article/michael-foessel/neoliberalisme-versus-liberalisme-14660> (Accessed: 18 August 2022).

Fontaine, G. (2017) 'Les conditions d'émergence de communs porteurs de transformation sociale', in *Des émergences à la reconnaissance, trajectoires d'innovation*. Montréal, Canada: Université du Québec. Available at: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01539864> (Accessed: 19 August 2022).

Fontaine, G. (2022) 'Les apports d'une approche par les communs : la question de l'échelle des communs'. *COMPAIRS*, Marseille, 10 March. Available at: <https://www.youtube.com/watch?v=4G24ltCJLNg> (Accessed: 19 August 2022).

Freitag, B. (2005) 'Le familistère de guise un projet utopique réussi', *Diogène*, 209(1), pp. 101–108. Available at: <https://doi.org/10.3917/dio.209.0101>.

Geels, F. (2002) 'Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study', *undefined* [Preprint]. Available at: <https://www.semanticscholar.org/paper/Technological-transitions-as-evolutionary-a-and-a-Geels/1d74e8741751e1f71be96534e6eab44419cc5432> (Accessed: 21 July 2022).

Injep (2020) 'Construire la recherche avec la société civile : les enjeux de la démarche d'intermédiation', *Cahiers de l'action*, 55(1), pp. 7–11. Available at: <https://doi.org/10.3917/cact.055.0007>.

International Science Council (2019) 'Frameworks for understanding transformations to sustainability – the “Multi-Level Perspective” in socio-technical transitions research', *Transformations to Sustainability*, October. Available at: <https://council.science/publications/frameworks-for-understanding-transformations-to-sustainability-the-multi-level-perspective-in-socio-technical-transitions-research/> (Accessed: 27 July 2022).

Juan, M., Laville, J.-L. and Subirats, J. (2020) *Du social business à l'économie solidaire. Critique de l'innovation sociale*. Toulouse: Érès (Sociologie économique). Available at: <https://www.cairn.info/du-social-business-a-l-economie-solidaire--9782749266336.htm>.

Koop, K. (2021) *Changer le monde, changer de mondes*. thesis. Université Grenoble Alpes. Available at: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-03547799> (Accessed: 12 July 2022).

Le Labo des Tiers-Lieux (2022) 'Questions à Geneviève', (Numéro à venir sur Les Transitions).

Le Monde.fr (2018) 'Le phénomène des « tiers lieux » s'impose à l'Etat', 19 September. Available at: https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/09/19/le-phenomene-des-tiers-lieux-s-impose-a-l-etat_5357432_3234.html (Accessed: 21 July 2022).

Lolive, J. (2021) ‘VI. Les ressorts esthétiques de la politisation de l’habitant. Des expérimentations méthodologiques pour reproduire et analyser les situations de concernement’, in *Ces lieux qui nous affectent*. Paris: Hermann (Colloque de Cerisy), pp. 87–97. Available at: <https://doi.org/10.3917/herm.marto.2021.01.0087>.

Madelrieux, S. (2012) ‘Expérier’, *Critique*, 787(12), pp. 1012–1013. Available at: <https://doi.org/10.3917/criti.787.1012>.

NEVEU, L. (2021) ‘Comment le gouvernement veut soutenir les tiers-lieux, si précieux pour « l’économie de demain »’, *Ouest-France*, 27 August. Available at: <https://www.ouest-france.fr/europe/france/comment-le-gouvernement-veut-soutenir-les-tiers-lieux-si-precieux-pour-l-economie-de-demain-d8336cb4-0738-11ec-bf51-66ab02622322> (Accessed: 8 August 2022).

Robinson, S. (2022) ‘RENCONTRE avec Geneviève Fontaine / tiers-lieux’, *L’ANTHROPOSCÈNE*, 1 June. Available at: <https://lanthroposcene.fr/2022/06/01/rencontre-avec-genevieve-fontaine-tiers-lieux/> (Accessed: 17 August 2022).

Tosel, A. (2012) ‘Les deux voies de l’imaginaire néolibéral et leur tension’, *Noesis*, (20), pp. 169–203.

Vallade, D., Richez-Battesti, N. and Petrella, F. (2012) ‘L’innovation sociale, une notion aux usages pluriels’, *Innovations - Revue d’économie et de management de l’innovation*, 38(2), pp. 15–36.